

MÉDIAS ET SOCIÉTÉ INTERNATIONALE

Michel MATHIEN

Introduction

Jean-Paul MARTHOZ

Le journalisme en quête de repères aux Etats-Unis

Gerald ARBOIT

Le journaliste est l'otage dans l'information de guerre

Alain KIYINDOU et Jean-Louis FULLSACK

Le Sommet mondial de l'information. Un bilan critique

Olivier ARIFON et Philippe RICAUD

Le contrôle d'Internet en Chine : l'avvers et le revers. Regards sur la société de l'information

Michel MATHIEN

L'avenir de l'Agence France-Presse à nouveau en débat

INTRODUCTION

UNE ACTUALITÉ RICHE D'ENJEUX POUR L'AVENIR DES MÉDIAS FACE À LEURS DESTINATAIRES

PAR

MICHEL MATHIEN (*)

Par rapport au champ couvert par la présente rubrique, Médias et société internationale, l'année 2005 n'a pas dérogé aux constats relatifs à l'évolution des pratiques médiatico-journalistiques, *a fortiori* quand ils concernent les relations internationales. Le contexte des crises, qui se succèdent d'une année à l'autre, autant que les logiques éditoriales propres qui animent les grands médias dans leurs choix quotidiens, conduisent ceux-ci à un traitement des événements extra-nationaux de façon récurrente. Quitte à ce qu'ils aient parfois acquis une ampleur excessive ou exagérée par rapport à la gravité ou à l'impact des événements réels. Cela a particulièrement été le cas à propos de la « crise des banlieues » de Paris d'octobre-novembre, aussi dans les médias nationaux d'information que dans ceux de bien des Etats du monde, qui n'ont pas hésité à donner de la France la représentation d'un pays confronté à une « guerre civile ». Bien avant cette crise, la médiatisation avait déjà porté sur le tsunami de la fin 2004, la maladie et la mort du pape Jean-Paul II, puis celle du prince Rainier de Monaco, les suites de la « guerre en Iraq », la campagne du référendum français sur la Constitution européenne, l'attentat terroriste du 7 juillet à Londres ou bien encore le cyclone ayant frappé la Louisiane, *etc.*, autant d'événements traités en dehors de cette rubrique.

Que les Etats défendent ou non une approche libérale de l'information ne change guère ce type de traitement de l'actualité, si l'on pense aux Etats-Unis, à la Russie ou à la Chine. Les médias n'ont jamais été neutres par rapport à l'histoire et à la culture des Etats où ils sont insérés et aux publics auxquels ils s'adressent, ces Etats pouvant aussi être en conflits entre eux. Malgré les efforts faits par certaines rédactions pour assumer pleinement leur mission d'information le plus objectivement possible, y compris dans les pays cités, celles-ci agissent dans leur contexte politique et économique spécifique de production de l'actualité au quotidien. Nous nous en sommes déjà faits l'écho à plusieurs reprises sous cette rubrique. En

(*) Professeur de Sciences de l'information et de la communication à l'Université Robert Schuman (Strasbourg, France) et responsable du Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME).

particulier à propos des médias aux Etats-Unis depuis le 11 septembre 2001 et la « guerre en Iraq ».

Le premier article de la rubrique poursuit la réflexion que nous-même avons engagée dans les deux précédents volumes de l'AFRI. Son auteur, Jean-Paul Marthoz, revient sur la crise traversée par le journalisme américain et sa « quête de repères » dans un contexte commercial dominant et propice à manipulations politiques. Professionnels à « enjeux » dans les conflits armés, les journalistes n'en sont pas moins menacés physiquement sur le terrain en raison de ce qu'ils peuvent représenter pour les belligérants d'une guerre civile – cf. les libérations de Georges Malbrunot et Christian Chesnot, puis de Florence Aubenas – et ils ont propension à être « otages » comme le rappelle Gerald Arboit.

Ensuite, nous revenons sur la démarche initiée en 2001 par l'ONU en vue du Sommet mondial de la société de l'information – le SMSI –, dont la seconde et dernière phase s'est achevée le 18 novembre 2005 à Tunis. Certes, l'événement n'a pas été objet d'une médiatisation comparable à celle des sujets précédents, même si les médias écrits et audiovisuels français l'ont abordé par la porte d'entrée que représentent les « faits divers » avec, notamment, le refoulement prévisible du représentant de l'organisation Reporters sans frontières. Alain Kiyindou et Jean-Louis Fullsack font un premier bilan critique d'un processus et de ses résultats. Nous y avons ajouté un autre éclairage, posant, d'une certaine manière, la question des approches culturelles de confiance, de défiance, voire de méfiance qui fondent une évolution technologique, à savoir celui donné par la Chine sur la société de l'information tel que l'analysent Olivier Arifon et Philippe Ricaud. D'autres éclairages pourraient certes compléter celui-ci.

En fin de rubrique, nous revenons sur un sujet déjà abordé dans l'AFRI : celui de l'avenir de la seule agence d'information internationale française et francophone qu'est, précisément, l'Agence France-Presse. Le contexte, une nouvelle fois délicat, de son changement subit de président-directeur général a conduit à reprendre une interrogation qui ne saurait être dissociée de l'approche que la France veut donner à l'information internationale dans un espace médiatique mondial dominé par les agences de presse anglo-saxonnes.

LE JOURNALISME EN QUÊTE DE REPÈRES AUX ETATS-UNIS

PAR

JEAN-PAUL MARTHOZ(*)

Les dernières années ont été rudes pour le journalisme américain. Les bavures, les dérives, les fautes ont été si visibles qu'elles ont pratiquement recouvert, sous une bâche maculée de scandales, les nombreux exemples d'excellence et d'indépendance. Elles ont provoqué une chute de la crédibilité des journalistes au sein de l'opinion et fourni aux autorités le bâton avec lequel les frapper. Qu'en dire pour un public européen et francophone par l'histoire et la culture ?

CONFORMISME ET BIDOUILLAGE

«*Le journalisme américain, confiait un responsable d'une organisation professionnelle new-yorkaise, a longtemps inspiré le reste du monde par son indépendance, ses méthodes et ses formules. Le journalisme d'investigation, les 'newsmagazines', Sixty Minutes, le 'Watergate', CNN, le New York Times, Rolling Stone ont été de formidables produits d'exportation. Aujourd'hui, nous ne proposons plus que des émissions de télévision futiles, des programmes voyeuristes, des débats-pugilats. Et nous exposons à la face du monde notre conformisme et nos bidouillages.*» Les malheurs du *New York Times* ont été le catalyseur de toutes les frustrations, la cause même d'une certaine honte au sein d'une profession insécurisée car, si beaucoup ont ricané lorsque la «Grande Dame» de la 43^e rue s'est pris les pieds dans les plis de sa superbe, tous savaient que l'ensemble de la presse allait en souffrir.

L'affaire «Jason Blair», en effet, a ébranlé l'un des mythes fondateurs du journalisme américain : la vérification des faits, «*the facts, just the bold facts*». Pendant des mois, ce jeune journaliste à la plume alerte a traversé sans encombres le système prétendument infaillible mis en place pour vérifier l'information. Toutefois, son «bidonnage», qui déboucha sur la démission du rédacteur en chef Howell Raines, fut sans doute moins grave que la tolérance dont bénéficia Judith Miller, journaliste vedette confirmée qui, lors des préparatifs de la guerre en Iraq, se fit le relais d'affirmations infon-

(*) Directeur éditorial de la revue trimestrielle *Enjeux internationaux* (Bruxelles, Belgique) et chroniqueur au quotidien *Le Soir* (Belgique).

dées sur l'existence d'armes de destruction massive, prétexte à l'invasion. La gestion de la détention de cette même journaliste, sommée de révéler ses sources dans l'affaire «Valerie Plame» (1), fut tout aussi désastreuse. Dans cette affaire, le *New York Times* se trouvait contesté dans sa légitimité de journal de référence, «*the newspaper of record*», non seulement de l'*establishment* américain, mais aussi, au travers de l'*International Herald Tribune* et des multiples relais des agences de presse et des correspondants basés aux Etats-Unis, d'une bonne partie des milieux dirigeants internationaux.

Dans un autre registre, l'apparition de Fox News, la chaîne «tout-info» du groupe Murdoch, a exposé jusqu'à la caricature la dégradation du journalisme de télévision. Agressive, partisane, chauvine, Fox News n'aurait sans doute pas connu un aussi phénoménal succès si les *networks* historiques, CBS, NBC, ABC, et les télévisions locales ne lui avaient pas préparé le terrain au fil des années, en faisant le choix d'une programmation de plus en plus inconsistante, largement soumise aux impératifs de l'audimat et de la publicité.

Cette crise du journalisme américain ne résulte pas d'un hypothétique laisser-aller de la profession. Jamais dans l'histoire de la presse américaine, les rédactions n'ont été aussi bien formées, les journalistes bardés d'autant de diplômes, les cours d'éthique aussi assidûment suivis, les *ombudsmen* (médiateurs) aussi présents. C'est la structure même de l'industrie médiatique et la manière dont elle définit sa mission qui sont ici en cause. Au cours des vingt dernières années, en effet, comme le dénonçait Doug Underwood, professeur à l'Ecole de journalisme de l'Université de Washington (Seattle), les MBAs (mastères en administration des affaires) ont pris le pouvoir au sein des rédactions (2).

Financièrement, leur intervention a été dans l'ensemble plus qu'efficace : des taux de profit de 20 % sont considérés comme normaux au sein de la presse, mais ont été imposées des normes et des exigences de rentabilité qui ont affaibli les capacités de collecte et de traitement de l'information et privilégié le journalisme de proximité (de myopie?). Alors que les bénéfices de la presse quotidienne ont augmenté de 207 % entre 1991 et 2000, l'emploi au sein des rédactions ne s'est accru que de 3 %. Cette équation atteint un niveau caricatural dans les chaînes de télévision locales : leurs marges bénéficiaires frôlent les 40 %, la charge de travail des rédactions a augmenté de 20 % entre 1998 et 2002 et 60 % des sujets qui traitent de questions controversées ne se fondent que sur une seule source (3).

(1) Valerie Plame est l'épouse de l'ambassadeur Wilson, qui avait contredit l'Administration Bush à propos d'une prétendue tentative iraquienne d'achat d'uranium au Niger. L'entourage de la Maison-Blanche avait alors révélé à des journalistes que Mme Plame travaillait pour la CIA.

(2) Doug UNDERWOOD, *When MBAs Rule The Newsroom*, Columbia University Press, New York, 1993, 259 p.

(3) The Project for Excellence in Journalism, *The State of the News Media 2004*, Washington, disponible sur le site Internet www.journalism.org.

Ce traitement de choc a été particulièrement rude au sein des grandes chaînes qui contrôlent la plupart des journaux américains. Des quotidiens prestigieux ont été mis à la diète et ont perdu, dans ce processus, une partie importante de leur attrait journalistique. En 2001, la démission de Jay Harris, directeur de *Mercury News*, du groupe Knight-Ridder, fut vécue par toute la profession comme un signal d'alarme. Ce journaliste respecté estimait que le plan de réduction des coûts risquait «de porter significativement atteinte» au *Mercury News* en tant qu'«entreprise journalistique» (4). Depuis lors, les plans de rationalisation n'ont fait que se succéder, aux dépens des rédactions (5). Ces gestionnaires ont aussi fragilisé le mur qui séparait traditionnellement le monde de l'information de celui de la gestion financière. Le film *The Insider* a magistralement décrit ces conflits d'intérêt : confrontée à un programme d'investigation sur l'industrie du tabac réalisé par l'un de ses meilleurs reporters, Howell Bergman, la direction de la chaîne CSB News décida de l'édulcorer afin de ne pas compliquer une opération financière dans laquelle elle s'était engagée.

L'ascendant pris par les financiers a correspondu, dans de nombreux cas et particulièrement au sein des médias audiovisuels, à ce que l'on désigne sous le nom de «conglomération», c'est-à-dire l'intégration de chaînes de télévision au sein de groupes industriels et financiers bien décidés à ne pas permettre à «leurs» journalistes de compromettre, par des reportages «incongrus», les bénéfices de l'ensemble du groupe. Au cours des années 1980, des industriels et des financiers ont racheté les principaux réseaux de télévision : General Electric s'est emparé de NBC, Westinghouse a repris CBS, Disney s'est offert ABC. Le règne des financiers a diffusé une culture de la confusion des genres qui a gravement entaché l'intégrité du journalisme. En octobre 1987, lorsque la Bourse plongea, le patron de General Electric et donc de NBC, Jack Welch, téléphona à Tom Brokaw, l'un des plus célèbres *anchors* (présentateurs) de la chaîne, qui avait parlé d'un «lundi noir» : «mais qu'est-ce que vous croyez que vous êtes en train de faire ? s'exclama-t-il. Vous êtes en train de tuer l'entreprise. Vous sapez la cotation de notre titre. Dites à vos gens de cesser de parler d'un 'lundi noir'» (6).

LOGIQUES FINANCIÈRES ET COMMERCIALES : L'ISOLEMENT DES JOURNALISTES

Cette intégration croissante de la presse dans des stratégies commerciales et financières est peut-être à l'origine de chiffres moins glorieux que les

(4) Laurent MAURIAC, «Licenciements préventifs dans la presse américaine», *Libération*, 29 sept. 2005.

(5) Ken AULETTA, «Fault line. Can the *Los Angeles Times* survive its owners?», *The New Yorker*, 10 oct. 2005, pp. 51-61.

(6) Tom FENTON, *Bad News. The Decline of Reporting, the Business of News, and the Danger to Us All*, ReganBooks, New York, 2005, p. 72.

résultats financiers des entreprises. Le public a de moins en moins confiance dans les quotidiens : en 1985, 80 % des Américains leur faisaient confiance, mais ils n'étaient plus que 59 % en 2003. En outre, la diffusion de la presse quotidienne anglophone a chuté de 11 % entre 1990 et 2003. Alors que la population des Etats-Unis a crû de 64 % entre 1960 et 2004, le tirage de la presse quotidienne a chuté de 3,7 millions d'exemplaires (7).

La concentration des médias n'a pas arrangé les choses. En 1983, Ben Bagdikian, alors directeur de l'Ecole de journalisme de l'Université de Californie, avait écrit un livre intitulé *Media Monopoly*, qui décrivait, avec inquiétude, la concentration des médias américains. Ce livre en est à sa sixième édition et, au fil des années, le nombre des groupes médias américains contrôlant plus de la moitié de l'audience est passé de 50 en 1983 à 6 en l'an 2000. «*Pour la première fois dans l'histoire américaine, écrivait-il, les sources les plus répandues d'informations, de commentaires et de divertissement du pays sont contrôlées par six firmes, dont deux étrangères, qui sont parmi les plus grandes entreprises du monde*» (8). Cette concentration est surtout dangereuse dans la mesure où elle débouche sur la constitution de puissants groupes économiques qui entretiennent inévitablement des rapports de connivence avec les autorités. Le succès de leurs opérations dépend en effet, en partie, de la bienveillance des législateurs et c'est dans le but d'influencer les députés et les sénateurs que les autorités de tutelle, principalement la puissante Federal Communications Commission, dirigée jusqu'en mars 2005 par Michael Powell, le fils de l'ex-secrétaire d'Etat Colin Powell, que les grands groupes médias américains financent directement des campagnes électorales.

Ces rapports avec le pouvoir se combinent à leur tour avec la volonté de ne pas prendre l'opinion à rebrousse-poil, au risque de favoriser une culture de la conformité et du suivisme dont on a pu apprécier les ravages lors des préparatifs de l'attaque contre Saddam Hussein en 2003. Au vu des sondages, les journalistes américains se sont persuadés, au moment de la seconde Guerre du Golfe, que l'opinion n'était pas loin de prendre pour des traîtres ceux qui ne «jouaient pas le jeu» du patriotisme. Le découragement est tel que certains estiment que le public ne veut pas être informé, qu'il préfère la propagande à l'information, la futilité à la vérité : «*est-il possible de faire du grand journalisme si le public s'en fiche?*», se demandait Evan Cornog, en février 2005, dans la revue de l'Ecole de journalisme de l'Université de Columbia (9).

La guerre d'Iraq a montré l'isolement dans lequel se trouvent les journalistes et les médias qui, selon la formule consacrée, osent «dire la vérité au pouvoir». Les journalistes, dans leur ensemble, se sont laissés engluier dans

(7) Ken AULETTA, *op. cit.*, p. 52.

(8) Ben BAGDIKIAN, *The Media Monopoly*, Beacon Press, Boston, 2000, p. viii.

(9) Evan CORNOG, «Let's blame the readers», *Columbia Journalism Review*, janv.-fév. 2005, p. 43.

un système de désinformation officielle orchestré par les services de communications de la Maison-Blanche, du Département d'Etat et du Pentagone. Ils ont abdiqué, sans suffisamment guerroyer, de leur rôle de «*watchdog*» (chiens de garde) chargés, comme les y enjoint la Constitution américaine, de protéger les citoyens contre les mensonges et les abus du pouvoir. Ils se sont laissés dépouiller de leur fonction essentielle, qui est de définir l'information, de discerner, dans le fatras des faits du jour, ce qui est important et ce qui est exact. Ils ont abandonné à d'autres, à ceux qu'ils devraient contrôler, le pouvoir de déterminer non seulement l'agenda et la hiérarchie de l'information, mais bien plus gravement encore les événements qu'il importe de couvrir et de traiter.

Les attentats terroristes du 11 septembre 2001 ont donné la mesure de la crise du journalisme américain. De nombreux médias ont certes couvert avec beaucoup de talent et de sang-froid cette tragédie. Cependant, leur bilan d'avant les attentats ne fut guère convaincant. Distracts par les frivoles années 1990 et les pathétiques affaires «Lewinsky» et «O. J. Simpson», les médias, pas plus que la CIA ou l'Administration Bush, n'ont rien vu venir. «*La presse faisait la sieste*», dénonçait le célèbre journaliste-écrivain David Halberstam. Presque personne, jusqu'à ce massacre fatidique, ne couvrait sérieusement Al Qaïda, l'Afghanistan ou le terrorisme international. Malgré le bruit et la fureur, malgré les exploits bien plus guerriers que journalistiques des correspondants embarqués au sein des unités américaines, la guerre en Iraq ne les a pas davantage réveillés. Comme ce fut le cas lors des premières années de la guerre au Vietnam et lors de la première Guerre du Golfe, l'«officialisme» a été de rigueur et il faudra attendre des dissensions au sein de l'*establishment* pour que la presse ose prendre ses responsabilités.

La presse américaine a tendance, en effet, à «suivre le Président» ou toute autre autorité publique et, donc, à passer sous silence ou à relativiser les points de vue «*dissidents*» (10). Malgré les mises en garde des associations professionnelles et de défense de la liberté d'expression, comme la Society of Professional Journalists (SPJ) ou l'American Civil Liberties Union (ACLU), qui dénonçaient les restrictions imposées par l'Administration Bush, notamment en matière d'accès à l'information publique, les médias américains «grand public» ont dans leur majorité choisi de s'aligner, voire de s'autocensurer. «*Et c'est maintenant qu'ils nous le disent!*», s'exclamait Michael Massing, l'un des observateurs les plus (im)pertinents de la presse américaine : «*pourquoi n'avons-nous pas davantage été informés sur les mensonges et les cachotteries (de la Maison-Blanche) lors de ces mois au cours desquels l'administration vendait son dossier, bref, lorsqu'on aurait pu faire la différence [...] Beaucoup de journalistes savaient toutes ces choses et pour-*

(10) Susan D. MOELLER, «Follow the leader», *American Journalism Review*, avr.-mai 2004.

tant rares sont ceux qui ont choisi d'en parler» (11). «*Pourquoi si tard?*», s'interrogeait Sherry Ricchiardi dans l'*American Journalism Review* à propos des révélations sur les tortures dans la prison d'Abou Ghraib (12).

Seuls jusque-là une poignée de journalistes avaient suivi les bribes d'infos qui circulaient au sein de l'armée sur la pratique régulière de sévices à l'encontre de prisonniers irakiens. Seuls quelques éditorialistes osaient critiquer l'attitude de la Maison-Blanche et du Pentagone et leur rejet des Conventions de Genève et des principes fondamentaux de la législation américaine.

JOURNALISME CITOYEN : L'ÉMERGENCE DE NOUVEAUX MÉDIATEURS ?

Au cours de ces dernières années, le journalisme américain s'est donc laissé déposséder de certaines de ses fonctions par d'autres individus ou par des organisations «citoyennes». Découragés, des journalistes talentueux ont choisi d'écrire des livres où ils peuvent pratiquer un journalisme d'immersion, le «*Nouveau journalisme*», comme l'a baptisé Robert Boynton (13). D'autres se sont réfugiés au sein de centres de recherche, où ils estiment pouvoir mieux pratiquer leur métier qu'au sein de rédactions.

Sur beaucoup de dossiers d'actualité, ce sont des ONG, à l'image de Human Rights Watch, qui ont pris le relais, réalisant des enquêtes sur des sujets importants mais négligés par les médias, que ce soit la crise au Darfour, les trafics d'armes et de matières premières en Afrique, la torture dans les prisons militaires américaines ou la pauvreté aux Etats-Unis. Sur d'autres thèmes, plus croustillants, la grande presse a été dépassée, provoquée, par des aventuriers de l'information, à l'image de Matt Drudge, qui révéla, sur son site Internet «Drudge Report», des détails de l'affaire «Clinton-Lewinsky».

Le développement d'Internet a évidemment changé la donne. L'irruption d'Indymedia lors de la Conférence de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle en 1999 n'aurait pas été aussi impressionnante sans le *World Wide Web*. Surtout, cela a reflété le sentiment que des points de vue critiques étaient négligés, voire ridiculisés par les grands médias et qu'il fallait dès lors passer de la critique à l'action : «*don't criticize the media, be the media*». Le slogan a, depuis lors, fait fortune. Face aux failles du journalisme classique, des millions de citoyens ont décidé de créer leurs propres systèmes d'information; les sites personnels ou les *weblogs* prolifèrent. Toutefois, s'ils

(11) Michael MASSING, «Now they tell us!», *The New York Review of Books*, 26 fév. 2004.

(12) Sherry RICCHIARDI, «Missed signals», *American Journalism Review*, août-sept/ 2004, disponible sur le site Internet www.ajr.org/Article.asp?id=3716.

(13) Robert S. BOYNTON, *The New New Journalism*, Vintage Books / Random House, New York, 2005, 496 p.

constituent, en partie, un désaveu de la grande presse, ils compliquent aussi le travail des médias, en créant, dans la médiasphère, un engorgement de messages et une zone « hors la loi », où les repères classiques du journalisme se brouillent (14). « *Pour le meilleur et parfois pour le pire*, notait Jay Wall-jasper, rédacteur en chef du magazine *Ode* et spécialiste des médias-citoyens, *Internet a considérablement ouvert l'espace du débat et de la diversité, bien au-delà des limites offertes par les médias conventionnels* » (15).

CORNES DE BRUME

Les malheurs de la presse américaine ne sont pas vraiment récents : aux Etats-Unis, la critique médiatique a une longue histoire. Aucune presse au monde n'a été autant analysée, disséquée, scannée. Dès les années 1920, le romancier Upton Sinclair et le chroniqueur George Seldes soumirent les médias américains à un tir incessant. Dans les années 1930, A. J. Liebling, dans le *New Yorker*, donna au genre ses lettres de noblesse ; on lui doit la fameuse phrase : « *la liberté de la presse appartient à celui qui en possède une (presse)* ». Le cinéma doit à la critique des médias plusieurs de ses films les plus mythiques, comme *Citizen Kane* d'Orson Welles (1941) ou encore *Meet John Doe* de Frank Capra (1940). A intervalles réguliers, des commissions d'information réfléchirent gravement aux responsabilités des médias au sein de la démocratie. La Commission Hutchins de 1947 et la Commission Kerner de 1968 exprimaient les craintes des sages de la nation face aux dérives commerciales et à l'immaturité politique des médias. Dans les années 1960 et 1970, des magazines spécialisés dans la critique du journalisme virent le jour, à l'instar de la *Columbia Journalism Review* ou de (*More*), qui contestèrent le conformisme de la presse américaine, sa connivence avec le pouvoir ou son retard sur les évolutions de la société.

Si, lors de ces années rebelles, les critiques venaient surtout de la gauche, qui dénonçait, pêle-mêle, le racisme de la presse du *Deep South* (le sud ségrégationniste), le suivisme de la majorité des journaux lors de la guerre du Vietnam ou encore le « *commercialisme* » de la radio et de la télévision, les secteurs conservateurs américains n'étaient pas en reste. Sous la présidence de Richard Nixon, la droite n'avait eu de cesse de vitupérer contre « *l'a priori libéral* » – c'est-à-dire de gauche – des journalistes, leur parti pris libertin et leur manière méprisante de traiter la « *majorité silencieuse* ». La phrase du vice-président Spiro Agnew sur les journalistes, ces « *nattering nabobs of negativism* » (« *les nabots jacassants du négativisme* ») donna la mesure des tensions entre la presse et le pouvoir et se transforma, bien malgré lui, en ode à l'indépendance de cette dernière.

(14) Dan GILLMOR, *We The Media. Grassroots Journalism By The People, For The People*, O'Reilly, Sebastopol (CA), 2004, 299 p.

(15) Entretien avec l'auteur, 4 nov. 2005.

Depuis lors, la critique médiatique est devenue une véritable industrie, fortement polarisée : à gauche, FAIR (*Fairness and Accuracy in Reporting*), Michael Moore, Eric Alterman, Norman Solomon ; à droite, AIM (*Accuracy in Media*), Bernard Goldberg, *The media research center* se livrent à une véritable guerre de tranchées. Entre les deux, des institutions plus sereines, liées généralement aux universités, comme le *Joan Shorenstein Centre* de Harvard, qui publie *Press/Politics*, des revues de journalisme, comme la *Columbia Journalism Review*, l'*American Journalism Review* ou *Nieman Reports*, tentent d'apporter un regard critique et indépendant.

Pratiquement tous les médias ont leurs « observateurs du récit médiatique », des *media critics* qui soumettent leurs collègues à une surveillance rarement confraternelle. Les plus consciencieux ont même des *ombudsmen*, des « représentants des lecteurs » chargés de juger leur propre média. Une tâche dont certains – David Shaw du *Los Angeles Times*, Byron Calame du *New York Times* ou Michael Getler du *Washington Post* – s'acquittent avec une particulière sévérité.

LA FIN DE L'INSULARITÉ ET L'ESSOR DE LA CONTESTATION

La presse américaine est aussi plus vulnérable et ses faiblesses plus visibles parce que le monde a changé. La prudence patriotique et la sélectivité de l'information ne sont plus tenables dans la médiasphère du début du XX^e siècle. La profusion des informateurs et les capacités de contournement offertes par les nouvelles technologies de l'information et de la communication rendent les failles journalistiques bien plus apparentes. Nombre d'informations internationales essentielles ont été diffusées en dehors des médias : par des organisations de défense des droits de l'homme – sur la torture en Afghanistan ou en Iraq –, par de simples soldats – sur Abou Ghraïb –, par des *bloggers* ou par les nouvelles télévisions globales arabes.

Les médias américains ont perdu, en effet, le monopole qui fut un moment le leur. Lors de la première Guerre du Golfe, CNN servait de référence à tous, chefs d'Etat, militaires et journalistes. Lors de la guerre d'Iraq de 2003, la polyphonie a été la règle : en dépit des restrictions imposées par l'armée américaine, des centaines de journalistes sont restés à Bagdad et ont présenté des versions et des visions différentes de la guerre. Malgré le conformisme de la majorité de leurs médias, les Américains qui voulaient savoir ont pu, cette fois, sortir de leur insularité. Les sites des quotidiens britanniques, *The Guardian* et *The Independent*, qui offraient une couverture plus critique de la guerre, ont été pris d'assaut, tandis que les émissions de la BBC, diffusées sur la chaîne publique PBS (Public Broadcasting System) connaissaient une augmentation significative de leur audience.

UNE CONTESTATION ANCIENNE : *MEDIA REFORM MOVEMENT*

A la sortie des années Ronald Reagan (1981-1989), qui avaient été marquées par un assagissement des grands médias (16) et par la suppression des garde-fous qui visaient à préserver un certain pluralisme des opinions et des propriétaires (17), le mouvement de réforme des médias s'était mobilisé essentiellement autour de projets alternatifs, un peu à la manière des «dissidents» des années 1960, lorsque fleurirent des centaines de publications *underground*.

Toutefois, aux Etats-Unis, le journalisme dit «alternatif» ne désigne pas seulement les titres de la presse radicale, les «*zines*» ou les radios communautaires ou encore Indymedia, qui sortent souvent des règles et des conventions journalistiques. Selon la terminologie utilisée par la revue *Utne Reader*, le *Reader's Digest* de la presse alternative, il désigne également des magazines très professionnels, comme *Mother Jones* ou le *Washington Monthly*, des sites Internet très élaborés comme «AlterNet», «CommonDreams.com» ou «TomPaine.com», des journaux communautaires comme le *Norwood News* qui couvre trois quartiers du Bronx à New York, des réseaux radios (Pacifica) et l'association des hebdomadaires alternatifs, qui regroupe des magazines de ville, comme *The Village Voice* (New York), *Boston Phoenix* ou *L.A. Weekly* (Los Angeles). Ces journaux locaux ont doublé leur tirage depuis 1990, pour atteindre 7,5 millions d'exemplaires en 2002.

Le journalisme alternatif est une chose sérieuse aux Etats-Unis. Il a ses prix annuels, comme les Independent Press Awards d'*Utne Reader* ou les Campus Alternative Journalism Awards, son réseau d'appui technique, financier et logistique (Independent Press Association) et ses congrès annuels. Il a même, depuis 2000, son académie, installée sous l'égide de la prestigieuse Medill School of Journalism (Northwestern University, Chicago), qui forme des centaines de journalistes pour ce segment particulier du marché.

Toutefois, le mouvement de réforme des médias ne se satisfait pas de l'existence et du dynamisme de la presse alternative. Il veut changer fondamentalement les règles qui déterminent la propriété et le mode de fonctionnement des grands médias, ceux qu'ils accusent de n'être le plus souvent que des «sténographes du pouvoir» ou des «machines à imprimer de l'argent». Dans ce bras de fer, ils sont face à forte partie, car la tendance lourde, sous l'Administration Bush, est de «déréguler», c'est-à-dire de favo-

(16) Mark HERSTGAARD, *On Bended Knees : The Press and the Reagan Presidency*, Farrar, Strauss & Giroux, New York, 1988, 408 p.

(17) La suppression de l'*Equal Time* et de la *Fairness Doctrine*, qui assuraient une certaine pluralité et impartialité de l'information.

riser la consolidation et la concentration des médias et de revoir les règles qui cherchaient à garantir un certain pluralisme.

Jusqu'à il y a peu, ce mouvement était généralement proche de la gauche radicale, de Noam Chomsky ou d'Edward S. Herman, et donc isolé et impuissant. En 2003, lors de la première grande conférence nationale sur la réforme des médias qui s'est tenue à Madison (Wisconsin) et a réuni 1 800 délégués, le mouvement s'est ouvert pour tenter de parler au «grand public» et aux journalistes de la «grande presse». Des personnalités situées au centre-gauche de l'échiquier politique – le député démocrate Bernie Sanders – et de grands formats du journalisme – Bill Moyers, directeur de Public Affairs Television, ou Al Franken de la radio «libérale» Air America –, se sont rassemblés aux côtés des stars du journalisme plus radical – Amy Goodman de Democracy Now! ou Naomi Klein – et de chercheurs universitaires, comme Robert McChesney et John Nichols, les gourous du nouveau «Media Reform Movement». En mai 2005, la deuxième conférence sur la réforme des médias a encore attiré davantage de monde et elle a cherché à renforcer ses liens avec le *mainstream*, afin de créer une base suffisante pour influencer l'agenda législatif et refouler la déferlante des *Big Media*.

DES GUERRES D'OPINIONS

La reconquête passe aussi par une occupation du terrain du journalisme d'opinion, dominé depuis les années 1980 par des revues ou des *columnists* conservateurs. Depuis quelques années, des centres d'études, des journalistes et des fondations – l'Open Society Institute de George Soros, la Ford Foundation – tentent d'appliquer à gauche les recettes qui ont été brillamment utilisées par les milieux conservateurs, dès la défaite du candidat républicain Barry Goldwater en 1964, pour peu à peu imposer un changement des termes du débat politique.

Les milieux démocrates ou progressistes se sont engagés dans une lente et difficile reconquête du territoire perdu dans la guerre des idées. Les initiatives se sont multipliées ces dernières années pour développer ou renforcer les *think tanks* – New America Foundation, Centre for American Progress –, les groupes de mobilisation – America Coming Together, MoveOn.org – et les médias hostiles au néo-conservatisme ou à la droite religieuse, les deux piliers idéologiques de la domination républicaine. La création du mensuel *The American Prospect*, le lancement d'Air America sont des ripostes, tranchée par tranchée, à l'hebdomadaire néo-conservateur *The Weekly Standard* et aux émissions des *talk radios* sur lesquelles règnent les animateurs populistes et extrémistes à la Rush Limbaugh (18).

(18) Jessica CLARK / Tracy VAN SLYKE, «Making connections. Why is the news so bad? What can progressives do to fix it», *The Progressive*, Madison, 9 mai 2005, pp. 17-22.

Des grandes plumes «libérales», hostiles au conservatisme officiel, sont également en train de s'imposer dans les pages éditoriales des grands journaux, à l'instar d' E. J. Dionne et surtout de Paul Krugman, un économiste de l'Université de Stanford, qui s'est révélé, dans ses chroniques du *New York Times*, comme l'un des «meilleurs de la classe» et qui soumet l'Administration Bush à un tir de barrage à la fois ironique et informé.

JOURNALISME CIVIQUE

La volonté de réformer les médias, toutefois, n'est pas limitée aux contestataires, aux praticiens du *blogging* citoyen ou aux milieux engagés à gauche. Au sein même des rédactions les plus puissantes, des organisations professionnelles les mieux établies et des écoles de journalisme les plus prestigieuses, un effort de réappropriation journalistique des médias est en marche.

La presse américaine, en dépit de ses défaillances très médiatisées et du règne des comptables, compte encore de nombreux exemples d'excellence. Au *New Yorker*, un hebdomadaire dont le tirage dépasse souvent 1,5 million d'exemplaires, celui que l'on surnomme l'«artiste du scoop», Seymour Hersh, a réalisé, au cours des quatre dernières années, un travail d'une qualité exceptionnelle, en publiant des enquêtes solides et dérangeantes sur le Pentagone, les néo-conservateurs ou encore la pratique de la torture dans la prison d'Abou Ghraib. Dans certains titres de la presse locale, des journalistes continuent à pratiquer leur métier avec une audace et une conviction remarquables : ainsi, le journaliste d'investigation Jerry Mitchell, du quotidien *Clarion-Ledger* de Jackson (Mississippi), poursuit les auteurs des crimes racistes des années 1960. Son travail méthodique et obstiné, qui lui a valu d'être nommé pour le prix Pulitzer, a conduit devant les tribunaux Edgar Ray Killen, *leader* du Ku Klux Klan impliqué dans l'assassinat de trois militants des droits civiques – un sujet porté à l'écran dans *Mississippi Burning* –, mais qui avait, pendant plus de trente ans, échappé à la justice (19).

Au-delà de ces personnalités et de ces «grandes plumes», c'est la profession dans son ensemble qui a cherché à trouver des réponses à la crise. Dans les années 1980, la riposte a pris notamment la forme du «journalisme civique» ou «journalisme public», autour, notamment, de Jay Rosen de l'Université de New York et de fondations, à l'instar du Pew Center for Civic Journalism. Cette démarche, qui attendait des journalistes qu'ils se mettent à l'écoute des citoyens, fut dénoncée par les théoriciens d'une conception libertaire (*libertarian*) ou «existentielle» du journalisme, qui y voyaient une volonté de préférer la convenance à l'impertinence. D'autres

(19) Sherry RICCHIARDI, «Out of the past», *American Journalism Review*, avr.-mai 2005, pp. 46-53.

dénoncèrent une «approche marketing» et une concession face aux sautes d'humeur de l'opinion, voire une négation du devoir de dire la vérité, «*même s'il en coûte, surtout s'il en coûte*» (selon la fameuse formule d'Hubert Beuve-Méry).

Dans les années 2000, ce souci de reconnecter avec le public est passé par l'adoption des formats et techniques du *citizen journalism*. Certains médias ont pris le parti du nouvel environnement médiatique et cherché à le coopérer. Non seulement les sites Internet des médias sont de plus en plus intégrés dans l'offre et le cycle d'informations, mais en outre les tentatives d'interactivité se sont multipliées et la réflexion sur les exigences et contraintes de ce nouveau média au sein de la profession s'est affinée. De plus, la prolifération et le succès des *blogs* ont poussé des médias classiques à inclure cette technique dans leurs propres plates-formes de diffusion : les *blogs* journalistiques sont alors considérés comme des compléments au travail journalistique (20).

LE PROJET POUR L'EXCELLENCE EN JOURNALISME

Tout en reconnaissant les ambiguïtés du journalisme public, mais refusant d'adopter le ton sardonique de ses opposants les plus virulents, certaines des figures de proue de la profession ont cherché à réconcilier la pratique d'un journalisme «sans épithète» avec la notion de responsabilité publique. Constatant le malaise de leur métier, deux grands noms du journalisme, Bill Kovach et Tom Rosenstiel, ont créé en 1999 le Committee of Concerned Journalists (21) autour de l'idée que «*l'objectif principal du journalisme est de fournir aux citoyens les informations exactes et fiables dont ils ont besoin pour fonctionner au sein d'une société libre*». Leur initiative s'est depuis convertie en un Projet pour l'excellence en journalisme, qui bénéficie de l'appui de nombreux professionnels et de la sympathie de grands patrons de presse. Leur pari est ambitieux : il s'agit de «refonder» le journalisme américain, de le redéfinir, en lui assignant des objectifs de qualité et d'indépendance dans un contexte qui a profondément changé (22).

«*Les journalistes ne sont plus des gatekeepers [des gardes-barrières]*», notait Bill Kovach en évoquant la prolifération de nouveaux médias où circule une information en vrac, non filtrée, non traitée. Ils «*sont devenus des arbitres. Nous devons reconnaître que notre audience potentielle est submergée par des informations illimitées, qu'elle n'a pas la capacité de discerner ce qui est valable et ce qui ne l'est pas, ce qui est vrai de ce qui est de la propagande.*»

(20) Cf. Dan GILLMOR, *We The media...*, op. cit.

(21) Site Internet www.journalism.org/ccj.

(22) Bill KOVACH / Tom ROSENSTIEL, *The Elements of Journalism. What Newspeople Should Know and the Public Should Expect*, Crown Publishers, New York, 2001, 205 p.

Nous devons dès lors construire notre métier de manière à offrir au public le conseil d'un arbitre, de manière à lui dire que telle information a été vérifiée, que telle autre s'est révélée fausse, qu'une autre encore n'est que de la propagande» (23).

Les réflexions sur les solutions ont peu à peu pris le pas sur les jérémiades et l'auto-flagellation. «*Il y a une prise de conscience absolue du problème à tous les niveaux de la profession*, constatait Joel Simon, directeur adjoint du Committee to Protect Journalists (CPJ, New York). *Les rédacteurs en chef et les journalistes lisent les sondages. Ils savent que la perception d'une baisse de la qualité de la presse se fonde sur des réalités : la couverture de la guerre en Iraq, le poids du monde des affaires sur les médias, les bavures du New York Times. Ces perceptions sont amplifiées par Internet et les blogs. Ils savent qu'ils doivent faire quelque chose.*» (24)

L'une des contributions les plus importantes à ce débat est venue du *Washington Post*. Dans un livre-plaidoyer (25) en faveur du journalisme de qualité, Leonard Downie Jr, le directeur exécutif du journal, et Robert G. Kaiser, son rédacteur en chef adjoint, ont formulé un véritable «agenda pour le changement», qui vise de manière significative les directions éditoriales et les propriétaires : «*le journalisme d'excellence est meilleur que jamais*, écrivaient-ils. *Mais trop de propriétaires et de dirigeants des médias ont cyniquement sous-estimé ou ignoré ce besoin de journalisme de qualité*». Et les deux auteurs de rappeler la fameuse phrase prononcée en 1934 par Eugene Meyer, propriétaire du *Washington Post* : «*dans sa poursuite de la vérité, notre journal doit être prêt à sacrifier sa fortune personnelle, si le bien public l'exige*».

Les essais très concrets se sont multipliés. Philip Seib, professeur de journalisme à Marquette University, a publié, coup sur coup, trois livres sur les «meilleures pratiques» dans le domaine du journalisme international (26). Les associations professionnelles, en premier lieu l'ASNE (American society of newspaper editors) et l'IRE (Investigative Reporters and Editors), ont multiplié leurs sessions de formation et leurs interventions auprès des propriétaires de médias pour défendre l'argument de la qualité. Les écoles de journalisme les plus prestigieuses se sont également engagées sur cette même voie, au risque, comme le signalait Orville Schell Jr, doyen de l'école de journalisme de l'Université de Berkeley, de préparer des journalistes à

(23) Bill KOVACH, «A new journalism for democracy in a new age», discours prononcé à l'école de journalisme de l'Université autonome de Madrid-El Pais (Espagne), 1^{er} fév. 2005.

(24) Entretien avec l'auteur, 16 oct. 2005.

(25) Leonard DOWNIE JR / Robert G. KAISER, *The News About The News*, Vintage Books, New York, 2003, 304 p.

(26) Philip SEIB, *Beyond the Front Lines. How the News Media Cover a World Shaped by War*, Palgrave / Macmillan, New York, 2004, 185 p.; *Going live. Getting the News Right in a Real-Time, Online World*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, 2001, 197 p.; *The Global Journalist. News and Conscience in a World of Conflict*, Rowman & Littlefield Publishers, Lanham, 2002, 151 p.

un marché médiatique qui n'attend pas d'eux autant de talent, de connaissance et d'éthique...

JOURNALISME ET DÉMOCRATIE

Cette réflexion sur les fondements du métier, sur son «excellence», s'inscrit dans un débat bien plus large sur le rôle du journalisme et de l'information au sein de la démocratie, car le contexte de la lutte contre le terrorisme a crispé les autorités et réduit la marge de manœuvre de la presse. Ceux qui se reconnaissent dans ce mouvement des «journalistes concernés» veulent de nouveau faire de la vraie info, de la *real news*, c'est-à-dire, pour reprendre l'expression du journaliste historien Richard Reeves, *«de l'info dont vous et moi avons besoin pour préserver nos libertés»*.

Tel était le message de Bill Moyers lors de la conférence pour la réforme des médias à Madison. Cette figure emblématique de la profession – ancien porte-parole du président Johnson, rédacteur en chef du «tabloïde respectable» *Newsday* (Long Island, New York), présentateur vedette d'émissions à la manière d'Arte sur la chaîne publique PBS, ne pensait pas dramatiser lorsqu'il déclarait de sa voix posée : *«les réalités qui nous font face devraient déclencher l'alarme. Un gouvernement responsable et libre fondé sur le consentement du peuple ne peut pas exister en l'absence d'un public informé [...] Ce n'est pas seulement la cause du journalisme qui est aujourd'hui en jeu, mais celle de la liberté elle-même»* (27).

(27) Bill MOYERS, «Keynote Address to the national conference on media reform», 8 nov. 2003, disponible sur le site Internet www.commondreams.org.

LE JOURNALISTE EST L'OTAGE DANS L'INFORMATION DE GUERRE

PAR

GERALD ARBOIT (*)

La libération de Florence Aubenas, le 11 juin 2005, met fin à un épisode tragique de la presse française en Iraq, commencé dix mois plus tôt, le 20 août 2004, avec l'enlèvement de Georges Malbrunot et Christian Chesnot. L'événement marque également la fin d'une série d'enlèvements amorcée au printemps 2004, une année après la médiatique annonce par George W. Bush, après son atterrissage sur le porte-avions *Abraham Lincoln*, de la fin des opérations militaires contre l'Iraq. Dans cet intervalle, vingt-huit journalistes ont été retenus contre leur gré par la volonté de groupuscules irakiens de résistance. Un seul, le reporter indépendant italien Enzo Baldoni, a été assassiné, le 26 août 2004, soit six jours après sa disparition, par l'Armée islamique en Iraq (1).

Cette stratégie de la guérilla marque le retour des enlèvements dans la sphère médiatique. Un rapport du Foreign Policy Centre de Londres avait noté, trois ans plus tôt, que cette activité «*n'était pas aussi visible qu'elle le devrait*» (2). En cette période précédant les attentats du 11 septembre 2001, le constat se fondait sur la comparaison entre l'étrange et sobre – du point de vue journalistique – crise des otages de Jolo de l'été précédent et celles qui avaient donné lieu à des traitements particuliers au cours des années 1980, tant pour Téhéran que pour Beyrouth. Le catalogue de l'Inathèque, qui recèle depuis 1995 l'intégralité des programmes de radio et de télévision diffusés, ne fait ressortir qu'un seul événement antérieur à la guerre contre le terrorisme – dont l'Iraq n'était que la seconde étape après l'Afghanistan : il concerne la libération, le 12 décembre 1995, des deux pilotes français, Frédéric Chiffot et José-Manuel Souvignet, retenus par les paramilitaires serbes du général Ratko Mladic. Et encore ne devait-il sa présence qu'à une confusion des genres dans le champ lexical – ces militaires étaient considérés comme des prisonniers de guerre par les Serbes...

L'intérêt qu'ont produit les enlèvements d'Occidentaux en Iraq et, dans une plus ou moins grande mesure, de journalistes repose d'abord sur la

(*) Chercheur au Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME) de l'Université Robert Schuman (Strasbourg, France) et rédacteur en chef de la revue *Renseignement et opérations spéciales*.

(1) Anne-Sophie LE MAUFF, «Enzo Baldoni, journaliste et homme de paix», *l'Humanité*, 30 août 2004.

(2) Rachel BRIGGS, *The Kidnapping Business*, The Foreign Policy Centre, 2001, p. 1.

dimension spectaculaire et morbide que leur ont donné les preneurs d'otages à travers des vidéos qui, diffusées depuis des sites Internet, ont semblé formatées pour les télévisions d'information en continu. Les nouvelles (*news*) ont pris un tour particulier, rappelant l'époque libanaise. Par réflexe corporatiste, elles ont engendré une médiatisation plus importante que pour un quelconque camionneur yougoslave, mais ont également fait ressurgir une peur au sein de la profession.

UNE INFORMATION

La nouvelle de la prise en otage d'un journaliste n'avait plus fait les gros titres de la presse française, écrite et audiovisuelle confondues, depuis le Liban, entre mars 1986 et mai 1988. Le caractère asymétrique des opérations militaires en cours a inévitablement impliqué le recours à cette arme-symbole de la privatisation des conflits et des différentes formes de personnalisation de la violence. Pour ceux qui couvrent le conflit, l'otage, quel que soit son statut d'homme libre, est d'abord une information.

Une situation particulière à l'Iraq

Les enlèvements ont commencé en Iraq à la date anniversaire du début de l'occupation anglo-américaine, alors que le conflit faisait rage du côté de Falluja, après que quatre hommes d'une société militaire privée, d'anciens *marines*, eurent été assassinés par des habitants de cette ville agricole, conservatrice, tribale et sunnite. Les scènes de déprédation des dépouilles, qui finissent pendues à un pont de fer enjambant le Tigre, ont été diffusées sur les chaînes du monde entier. Elles avaient été filmées, non par le hasard de la présence d'un de ces *citizens reporters* (3), mais bien par les éléments d'une guérilla iraquienne qui, au fait de l'utilisation psychologique des chaînes satellitaires d'information en continu, enfin autorisées dans le pays, entendait dorénavant utiliser le terrorisme et la guerre asymétrique pour atteindre ses buts politiques. Il n'y a pas eu d'innovation par rapport à ce qui se fait depuis le début de la guerre israélo-arabe et la mise en place du terrorisme palestinien, sans compter les années de guerre civile au Yémen et au Liban. Seule la puissance de la télévision a permis une dissémination planétaire immédiate de chaque succès ou échec, éliminant virtuellement, par bien des aspects, le besoin d'un système de commandement, de contrôle et d'information (4).

La réponse américaine aurait dû prendre en compte ces éléments. Cependant, la vigueur de l'opération contre Falluja, si elle a assuré un succès tac-

(3) Isabelle NATAF, « Nous sommes tous des 'citizens reporters' », *Le Figaro*, 1^{er} déc. 2005.

(4) Anthony H. CORDESMAN, *Hostages, Murders, and Desecrated Corpses : Iraqi Political and Psychological Warfare*, Centre for Strategic and International Studies, Washington, 11 avr. 2004, pp. 2-3.

tique immédiat, s'est révélée stratégiquement contre-productive. La guérilla a ainsi trouvé une légitimité politique importante dans la perspective d'un transfert de souveraineté de l'Autorité provisoire de la coalition à un gouvernement démocratiquement formé. Le 9 avril 2004, s'est produit le premier enlèvement d'étrangers. Cet acte est venu renforcer les techniques utilisées jusque-là par les insurgés : attentats aveugles ou ciblés, harcèlement, attaques anti-aériennes ou de convois routiers... Sur le plan de la propagande simple, il a offert une couverture immédiate et a apporté un nouveau «programme» pour Al Jazira et Al Arabiya : grâce à ces chaînes satellitaires, les groupes irakiens ont été assurés d'atteindre les opinions publiques locales et internationales et ont pu frapper, directement, les gouvernements démocratiques des pays de la coalition.

Dans ce «nouvel ordre médiatique» généré par l'évolution des technologies de l'information et de la communication, les otages ont instantanément intégré la «*large panoplie de manœuvres politiques et psychologiques [...], un levier démultipliant leurs forces réelles*» (5). La première forme d'utilisation de ces «*atrocités utiles*», comme les appelle l'analyste du Centre for Strategic and International Studies, Anthony H. Cordesman, semble avoir été faite pour la télévision. Elle faisait écho à un précédent sud-asiatique de l'immédiat après-11 septembre. La décapitation de Daniel Pearl, le journaliste du *Washington Post*, disparu le 23 janvier 2002, alors qu'il enquêtait sur les mouvements islamistes de Karachi, et assassiné, le 21 février, avait été filmée, montée et adressée, sous le titre «*The Slaughter of the Spy-Journalist, the Jew Daniel Pearl*» (6), aux gouvernements pakistanais et américain. La rapide arrestation des assassins avait empêché une diffusion plus large. Pourtant, début mai, un site islamiste saoudien mit en ligne la vidéo, qui fut aussitôt diffusée le 14 mai par la chaîne américaine CBS (7), à la stupeur de la famille et malgré les pressions du Département d'Etat.

Avant d'être diffusées depuis l'Iraq sous forme de DVD, la plupart de ces vidéos l'ont été sur Internet, passant de sites temporaires et anonymes à des formats plus permanents, disséminés autant par des sites islamistes qu'antiterroristes, conspirationnistes ou pornographiques, rejoignant le rayon des *snuff-movies*. Ces «productions» varient peu quant à leur contenu ou leur format. Elles s'intègrent à un mode de communication des mouvements terroristes moyen-orientaux élaboré depuis la fin des années 1980. L'évolution technologique et la baisse des coûts ont permis la diffusion des prêches radicaux par vidéos numériques et non plus par cassettes audio comme au temps de l'ayatollah Khomeyni. Al Qaïda, le

(5) *Ibid.*, p. 5.

(6) «L'exécution du journaliste espion, le juif Daniel Pearl.»

(7) AFP / Reuters, 16 mai 2002. Le 23 mai suivant, le FBI ordonnait à un fournisseur d'accès d'enlever la vidéo de Daniel Pearl de ses serveurs, arguant d'une loi sur l'obscénité de 1996. Après une certaine mauvaise publicité, le FBI a retiré sa réclamation sans fondement.

Hamas et le Hezbollah se sont même spécialisés dans ce genre de film, notamment pour l'instruction opérationnelle de leurs fidèles. Ils n'ont pas tardé à faire des émules auprès de groupuscules moins puissants.

En dehors des vidéos d'otages, existent trois autres types de séquences filmées. Le plus courant est le clip montrant, sur fond de musique religieuse, une série d'images interchangeable d'insurgés en action, d'adoration des héros vivants de l'Islam radical (Oussama Ben Laden, Ayman al Zawahiri, Abou Moussa al Zarqaoui), des attentats du 11 septembre ou de Musulmans opprimés par les troupes américaines ou israéliennes. Viennent ensuite les confessions des martyrs, volontaires pour un attentat suicide, ou morts lors d'un affrontement avec les «*ennemis de l'Islam*». Enfin, des «documentaires» magnifient les attaques terroristes et les opérations de l'insurrection iraquienne ou palestinienne. Ces trois types de films ont très tôt connu un impact sur les assistances de la «cible» moyen-orientale, mais ils n'ont véritablement commencé à toucher les audiences occidentales qu'avec l'afflux d'Iraq des vidéos effroyables d'otages.

Celles-ci peuvent être de deux catégories. Les premières mettent en scène égorgements et décapitations dans la plus pure tradition islamique – au sabre –, mais terriblement occidentales – les détenus sont vêtus de combinaisons orange, comme ceux de Guantanamo et d'Abu Ghraib – et soigneusement montées. Elles correspondent à ce que le politologue Gilles Kepel nomme le «*grand bricolage de la tradition islamique*» d'Al Qaïda (8), un assemblage de morceaux épars de tradition décontextualisés et universalisés. Les secondes sont plus «consensuelles», en ce sens qu'elles entrent dans le champ du «*kidnapping business*», appelant à rançon malgré leur apparente politisation. Christian Chesnot et Georges Malbrunot en ont «tourné» dix pendant leurs quatre mois de détention. Leur nombre témoigne autant de la nature de l'enlèvement que des vicissitudes des négociations, soumises aux aléas de la paranoïa des terroristes autant qu'aux interférences multiples avec le travail des négociateurs. La première vidéo semble déterminer le sort de l'otage. Maltraité, comme ce garde du corps d'Ahmad Chalabi qui partage un court moment la cellule des deux Français, ou humilié, «*du type agenouillé, arme sur la tempe*» (9), revêtu d'une combinaison orange, comme le journaliste Enzo Baldoni, il connaîtra la mort. Au contraire, si «*l'ambiance [est] plutôt décontractée*», prenant «*rapidement un caractère surréaliste*», il connaîtra l'attente, l'angoisse et

(8) Gilles KEPÉL, «Ce que dit vraiment Al Qaïda», *Le Nouvel Observateur*, 1^{er} sept. 2005, pp. 78-79. Cf. également Gilles KEPÉL / Jean-Pierre MILELLI (dir.), *Al Qaïda dans le texte. Écrits d'Oussama Ben Laden, Abdallah Azzam, Ayman al-Zawahiri et Abou Moussab al Zarqawi*, PUF, Paris, sept. 2005.

(9) Christian CHESNOT / Georges MALBRUNOT, *Mémoires d'otages*, Calmann-Lévy, Paris, 2005, p. 108. Cf. les conditions de détentions des otages français à Beyrouth dans «Humiliations, chaînes, simulacres d'exécution : trois ans de cauchemar», *Le Monde*, 8 mai 1988.

enchaînera les présentations et les déclarations, fixant le point rouge de la caméra que tient un individu cagoulé (10).

Le journaliste pour cible

Le journaliste n'est pas devenu immédiatement un otage. Il n'a d'abord été que le spectateur de ce théâtre tragique en Iraq. Il a contribué à prolonger l'avantage psychologique des terroristes, non seulement sur les lieux de la guérilla, mais également au-delà, au sein de la coalition et parmi ses affidés, jusqu'aux opinions publiques occidentales. Les insurgés ont cherché des étrangers. Dans leur stratégie de la terreur, ils ont décidé de s'en prendre à tous ceux qui aident la coalition d'une manière ou d'une autre : humanitaires, personnel diplomatique, représentants des Nations Unies, affairistes... Il s'est agi autant de créer un climat d'insécurité, repoussant toute perspective de mise en place de relations diplomatiques et économiques, que d'attester que les troupes anglo-italo-américaines ne contrôlaient pas le pays, empêchant ainsi tout développement des processus d'aide économique et politico-militaire (11).

Arabes, Asiatiques, Occidentaux ou Iraquiens, ressortissants de membres de la coalition ou non, aucun pays n'a été épargné. Au total, trente-huit otages sur deux cent vingt-cinq ont été tués. Le premier étranger assassiné est, le 14 avril 2004, l'Italien Fabrizio Quattrocchi, enlevé deux jours plus tôt avec trois de ses compatriotes, libérés, quant à eux, le 8 juin : les ravisseurs réclamaient un retrait des troupes italiennes. Même revendication pour l'autre Italien, Enzo Baldoni, assassiné fin août par l'Armée islamique. Le premier assassinat médiatisé survient le 11 mai, avec la diffusion, sur un site Internet, d'une vidéo montrant la décapitation de l'Américain Nicholas Berg. La première femme assassinée est la britannico-iraquienne Margaret Hassan, représentante en Iraq de l'ONG Care, à la mi-novembre 2004. Cet assassinat ne sera jamais confirmé de source officielle, mais M. Hassan est le deuxième otage britannique tué en Iraq, après Kenneth Bigley (12), décapité début octobre. Fin novembre 2005, il restait cinq Occidentaux retenus et menacés de mort : quatre membres de l'organisation humanitaire Christian Peacemakers Teams, les Canadiens James Loney et Harmeet Singh Sooden, le Britannique Norman Kember et l'Américain Tom Fox, ainsi qu'une archéologue allemande, Susanne Osthoff.

Les journalistes ont commencé à être pris pour cible après que la stratégie terroriste a petit à petit porté ses fruits. Auparavant, ils ne représen-

(10) *Ibid.*, pp. 85-86. Cf. aussi Dominique DHOMBRES, «Des silhouettes mouvantes sur fond de décor de propagande», *Le Monde*, 31 août 2004.

(11) Anthony H. CORDESMAN, *op. cit.*, p. 3.

(12) Sur les conséquences de cet assassinat en Grande-Bretagne, cf. Brendan O'NEILL, «Behind the hostage crisis. How the Iraqi kidnappers captured Britain's attention», 24 sept. 2004, disponible sur le site Internet www.spiked-online.com/Articles/0000000CA705.htm.

taient que leur nationalité. Ainsi, concurremment avec l'annonce de l'assassinat de Fabrizio Quattrocchi, Alexandre Jordanov, reporter de l'agence Capa, a été retenu trois jours en avril 2004, dans une usine de ciment, humilié et frappé, parce que ses ravisseurs le prenaient pour un agent israélien, malgré son passeport français. Une fois sa nationalité établie, son cadreur Ivan Cerieix a été libéré dès le lendemain (13). La même mésaventure est arrivée en mai, à une équipe de France 2, retenue dix heures à Falluja avant d'être libérée (14).

Même si la nouvelle n'a fait l'objet que d'une brève dans les principaux médias français, il a été difficile pour les journalistes de ne pas s'interroger sur les conditions d'exercice de leur métier : jusqu'à quel point peut-on risquer sa vie, ou celle des autres, pour informer ? Question lancinante de cette profession, qui a vu sept des siens mourir lors d'actions militaires, révolutionnaires ou de guérilla depuis 1989. Question insistante depuis que le caméraman français Frédéric Nérac a disparu, le 22 mars 2003, alors qu'il circulait en voiture siglée « Presse » au sud de Bassora (15).

Cette question inhérente au journalisme de guerre s'est posée avec acuité à partir du printemps 2004. A cette époque, les responsables des rédactions françaises se montraient encore dubitatifs, hésitant entre rappeler les équipes, les maintenir à Bagdad ou leur faire observer des consignes de sécurité. Six mois plus tard, avec l'enlèvement de Christian Chesnot et Georges Malbrunot et quarante et un journalistes tués depuis le début de la guerre en Iraq, la profession s'est montrée plus circonspecte (16). Même si chaque média est resté seul maître de ses choix, l'annonce du retrait des journalistes de TF1 et de France 3 (17) a semblé marquer la fin d'une couverture approfondie du marigot iraquien. La RTBF et RTL-TVI en étaient déjà partis depuis août.

Il ne restait plus, fin septembre 2004, que le rédacteur en chef de l'émission d'actualité de Canal + « 90 minutes », Luc Hermann, travaillant à la fois pour la chaîne cryptée et sa filiale d'information en continu I-Télévision. « *Par solidarité et par amitié* » avec les deux Français enlevés, l'équipe de France 2 a aussi été maintenue sur place. L'envoyé spécial de la radio Europe 1, Franck Berruyer, demeure à Bagdad et travaille pour France 5. Étaient encore présentes CNN et la BBC, certes « bunkerisées » dans les hôtels de la « zone verte » (18). D'autres, comme Nicolas Hénin, le correspondant de Radio France, se repliaient sur Amman, d'où ils ne bougeaient plus,

(13) Bertrand d'ARMAGNAC / Guy DUTHEIL, « Un journaliste français a été enlevé au sud de Bagdad », *Le Monde*, 15 avr. 2004 ; AFP, « Le journaliste français a été libéré », 14 avr. 2005.

(14) Christian CHESNOT / Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 68.

(15) Jean-Pierre STROOBANTS, « L'énigme Fred Nérac, premier journaliste disparu en Iraq », *Le Monde*, 18 déc. 2005.

(16) Laurence GIRARD / Bénédicte MATHIEU, « Les rédactions s'interrogent sur leur présence en Iraq », *Le Monde*, 1^{er} sept. 2004.

(17) AFP, 26 sept. 2004.

(18) Jason DEANS, « TV news crews join Black Watch », *The Guardian*, 5 nov. 2004.

la route de Bagdad étant devenue un repère de brigands. D'une manière générale, la plupart des médias européens ont mis en place un dispositif d'envoyés spéciaux à brefs séjours pour couvrir l'actualité présente en Iraq.

Après l'enlèvement des journalistes des quotidiens français *Libération*, Florence Aubenas, le 5 janvier 2005, et italien *Manifesto*, Giuliana Sgrena, le 4 février, imitant en cela leurs collègues américains et britanniques, les gouvernements français (19) et italiens ont déconseillé «formellement» aux responsables des rédactions d'y envoyer des journalistes. En France, la tendance des rédactions était déjà de faire couvrir l'Iraq depuis Amman (20). Le 6 janvier, le président de Radio France, Jean-Paul Cluzel, a confirmé, lors de la présentation de ses vœux, que «*jusqu'à nouvel ordre, toutes les rédactions de Radio France, avec mon accord, ont pris la décision de n'avoir aucun journaliste en Iraq tant que la situation ne serait pas améliorée*».

Alors qu'une forme de psychose a gagné les rédactions françaises, l'Europe ne semble pas avoir partagé cet état d'esprit. Seuls les patrons de presse britanniques, qui avaient réduit leur dispositif depuis l'enlèvement et la mort de Margaret Hassan en octobre 2004, et les trois agences russes Interfax, Itar-Tass et Ria Novosti n'ont plus maintenu personne, mais trois grandes chaînes de télévision nationale ont envoyé des équipes pour les élections. Si la RTBF n'a plus envoyé de journaliste à Bagdad, le quotidien *Le Soir* a toujours eu une correspondante sur place. Les envoyés spéciaux de la ZDF, deuxième chaîne publique allemande, ne quittent pas Bagdad sans autorisation de leur rédacteur en chef et ont tourné par vacations de deux à trois semaines. Le magazine *Stern* avait toujours un correspondant à Bagdad. La télévision publique italienne, la RAI, les chaînes privées et les principaux quotidiens nationaux avaient encore des correspondants à Bagdad et à Nassiriyah, où opéraient trois mille militaires italiens. Les radios et télévisions publiques polonaises et l'agence PAP avaient un studio permanent au QG de la force polonaise à Diwaniyah. Les télévisions, publique TVP et privée TVN, compaient envoyer des journalistes pour couvrir les élections (21).

Les journalistes ont fini par revenir à Bagdad ou par en sortir. Ceux de la BBC, d'ITV News, de Channel 4 News et de Sky News ont profité du mouvement du fameux Royal Highland Regiment, le Black Watch, qui opérait dans la région de Bassora, repositionné dans le centre de l'Iraq pour permettre aux troupes américaines d'en finir avec le siège de Falluja. Pour leurs rédactions londoniennes, il s'agissait là de deux sujets d'importance (22). Dix mois plus tard, ces quatre chaînes ont songé à les rappeler,

(19) Michel BOLE-RICHARD, «Iraq : l'avertissement de Jacques Chirac, le dilemme des médias», *Le Monde*, 9 janv. 2005.

(20) Pendant la guerre civile libanaise, particulièrement au plus fort de la «crise des otages», entre 1985 et 1988, les journalistes couvrant les événements s'étaient repliés à Chypre.

(21) UPF, «Repli de la presse sur le terrain en Iraq», 7 janv. 2005. Aucun média grec n'avait de correspondant permanent en Iraq, mais les raisons étaient avant tout financières.

(22) Jason DEANS, *op. cit.*.

après l'enlèvement, suivi de sa prompte libération, du correspondant du *Guardian*, Rory Carroll (23).

UNE MÉDIATISATION

Les annonces de l'enlèvement de Georges Malbrunot et de Christian Chesnot, puis de l'assassinat d'Enzo Baldoni et de Kenneth Bigley se sont télescopées avec l'actualité de la rentrée scolaire 2004 en Russie, marquée par la sanglante prise d'otages de l'école de Beslan (24). De toute part, le terrorisme s'est invité à la une des médias, en particulier *via* la télévision. Légitime quand il s'agissait d'information, cette surexposition n'a pas été, en Iraq, sans inconvénient.

Entre devoir d'informer...

Roger Mosey a été parmi les premiers à s'inquiéter de cette tendance. L'homme est connu pour ses positions contre ce «cocktail toxique» de télé-réalité, d'émissions obscènes et de directs du confessionnal, qui caractérise trop souvent l'explosion des chaînes commerciales et pas seulement d'ailleurs (25). Le 25 septembre 2004, il a appelé à s'interroger sur le sens donné à cette médiatisation de l'indicible : *«les terroristes veulent clairement fixer l'ordre du jour international de l'information. Il y a donc un danger qu'ils commettent les pires atrocités pour obtenir plus d'audience. Il doit y avoir une discussion parmi les journalistes. Il n'est plus suffisant de dire que ces images finiront par atteindre le domaine public et de nous en faire une excuse pour les montrer»* (26).

A la base du raisonnement du directeur de l'information de la BBC se trouve le fait que les terroristes accèdent, par le biais des technologies modernes, aux journaux et aux télévisions occidentales et savent s'en servir pour contrebalancer leur asymétrie militaire. Christian Chesnot et Georges Malbrunot ne sont-ils pas confrontés à des ravisseurs apparemment concernés par la loi sur le voile islamique (27)? L'enlèvement de Giuliana Sgrena n'est-il pas intervenu au moment où le Parlement italien se prononçait sur le décret prorogeant de six mois la mission du corps expéditionnaire italien en Iraq (28)? Florence Aubenas n'a-t-elle pas lancé un appel au député français Didier Julia, dont l'équipée destinée à faire libérer les deux journalistes français, en septembre 2004, avait tourné au

(23) Stephen BROOK, «Reporter's kidnapping brings safety issues to the fore», *The Guardian*, 24 oct. 2005.

(24) Dominic TIMMS, «Terror warning for news journalists», *The Guardian*, 8 oct. 2004.

(25) Richard REEVES, «Contre le dogme du client-roi. La tyrannie du choix», *New Statesman*, cité par *Courrier international*, n° 695, 26 fév. 2004.

(26) Cité par David SMITH, «Concerns over media coverage», *The Observer*, 26 sept. 2004.

(27) Christian CHESNOT / Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 104.

(28) «Missione in Iraq, dalla Camera via libera definitivo alla proroga», *La Repubblica*, 15 oct. 2005.

fiasco, créant ainsi un tumulte inutile dans la classe politico-médiatique française (29)? Il y a également le traitement que la presse britannique a accordé, quelques semaines plus tôt, aux deux Français : si le *Financial Times* a mis en exergue le refus du Président français de céder aux terroristes, les journaux du groupe Murdoch ont adopté un ton largement anti-français. *The Times* mettait en exergue le fait que Jacques Chirac ne critiquait pas «*les ravisseurs, mais [s'efforçait] de les convaincre en expliquant les principes démocratiques derrière l'interdiction du foulard islamique*», tandis que *The Daily Telegraph*, connu pour sa francophobie, préférait ironiser sur «*la panique qui [a] gagné le gouvernement*» de Jean-Pierre Raffarin (30).

D'une certaine manière, Roger Mosey n'a-t-il pas encore pointé cette mobilisation autour des confrères séquestrés? Dans cette forme de conflits reposant sur la gestion des perceptions, la réponse doit être psychologique. Or, les gouvernements ne peuvent s'opposer ainsi aux manœuvres des terroristes; tout juste peuvent-ils intervenir à la télévision, comme lors de chaque événement terroriste (31). En France, Reporters sans frontières a pris le parti de la mettre en œuvre. L'association dirigée par Robert Ménard a tenu à afficher sa solidarité avec tous les journalistes enlevés. Elle a testé sa stratégie avec Christian Chesnot et Georges Malbrunot, l'a amplifiée avec Florence Aubenas (32) et l'a exporté en Italie pour Giuliana Sgrena (33). Elle a lutté à part égale avec les ravisseurs, puisque Al Jazira, la chaîne du Qatar accusée par Washington de «*propager une rhétorique de guerre*» depuis qu'elle a reçu en exclusivité les revendications préenregistrées des Talibans afghans et d'Al Qaïda (34), et sa concurrente saoudienne, Al Arabiya, ont prolongé son discours jusqu'en Iraq et ont ouvert leurs antennes à ceux qui, dans le monde musulman, condamnaient fermement ces actes.

Dans une certaine mesure, la mobilisation populaire dont a profité le «comité de soutien» à la première a prolongé celle qui avait entouré le «comité pour la libération de Christian Chesnot et Georges Malbrunot», composé d'intellectuels arabes et de représentants d'instances religieuses musulmanes et de défense des droits de l'homme. L'ampleur des démonstrations – affichage des portraits, pétitions, rassemblements de masse, animation de sites Internet – autour de Florence Aubenas en a fait une «*icône [...], victime innocente, mais victime courageuse*» (35).

(29) Patrice CLAUDE, «Au 55^e jour de détention, une vidéo comme 'preuve de vie', et Christophe JAKUBYSZYN / Philippe RIDET, «L'appel de Florence Aubenas relance la polémique sur Didier Julia», *Le Monde*, 3 mars 2005.

(30) Jacques DUPLOUICH, «La presse britannique ironise sur la 'panique' de Paris», *Le Figaro*, 31 août 2004.

(31) Vanessa SCHNEIDER, «Chirac, professionnel du regard mouillé», *Libération*, 23 déc. 2005.

(32) Thiébault DROMARD, «Les médias se mobilisent pour les journalistes otages», *Le Figaro*, 8 fév. 2005.

(33) «Tanti appelli per Giuliana Sgrena. E il padre chiede: 'Liberatela'», *La Repubblica*, 5 fév. 2005; Richard HEUZÉ, «L'Italie derrière Giuliana Sgrena», *Le Figaro*, 8 fév. 2005.

(34) Tewfiq HAKEM, «Al-Jazira traite de la prise d'otages sans prêter le flanc aux critiques passées à son endroit», *Le Monde*, 2 sept. 2004.

(35) Nicole PENICAUT, «Eric Neveu : 'une cause réaliste, non utopique'», *Libération*, 14 juin 2005.

Cette mobilisation, dont l'espoir était toujours d'atteindre ceux qui étaient privés de liberté, a été différente selon les pays. Si les médias français et italiens ont adopté la même attitude, la presse britannique, qui n'a pas eu à déplorer de journalistes otages, sinon la brève aventure de Rory Carroll, a porté le débat, en septembre 2004 et en octobre 2005, sur l'utilisation des vidéos transmises par les ravisseurs, avant de s'intéresser à la sécurité de ses reporters (36). La même controverse a eu lieu en Italie, au printemps 2004, l'instrumentalisation politique en plus (37). En France, la médiatisation s'est largement inspirée des dispositifs mis en place lors de la crise libanaise, entre 1986 et 1988. *Le Figaro*, employeur de Georges Malbrunot, s'est souvenu de la mobilisation d'Antenne 2 pour les otages français au Liban et a publié en une les photos des deux journalistes, accompagnées du décompte des jours passés en captivité. Dès la mi-septembre, les antennes de Radio France et de RTL ont accueilli les messages, de vingt secondes, de personnalités des arts, du journalisme et de la politique, rappelant que «*tant qu'ils sont otages, nous le sommes aussi*», puis en novembre «*ne les oubliez pas!*» *Libération* a également bénéficié de l'écho et du malaise créé par la séquestration de Christian Chesnot et de Georges Malbrunot.

Le 24 janvier 2005, son directeur, Serge July, a ainsi pu réunir autour de Florence Aubenas les responsables des rédactions d'une quarantaine de quotidiens, d'hebdomadaires, de radios, de télévisions et d'agences de presse pour lancer un appel conjoint à la solidarité. Le lendemain, il a fait la une du quotidien et a été repris par les autres médias. Le 22 mars, à Bruxelles, il s'est ouvert aux directeurs des médias d'information européens, a reçu le soutien de l'Association mondiale des journaux, de l'Union européenne de radio-télévision et du World Editor Forum et s'est adressé aux institutions européennes (38). Le 5 mai, plusieurs dizaines de journaux, dont *The Times*, *Die Welt*, *El País*, ont publié cette déclaration. Un voyage des directeurs de rédactions français à Bagdad a même été évoqué (39).

Personne ne pourra dire si ces mobilisations ont porté quelque fruit. Après avoir appris de leurs ravisseurs ce qui avait été fait pour eux en Europe, Christian Chesnot et Georges Malbrunot en ont surpris quelques échos sur Al Jazira (40). Pour Florence Aubenas, ce sera sur TV 5 (41). Giuliana Sgrena a raconté qu'elle avait vu, par l'entrebâillement d'une porte,

(36) David SMITH, *op. cit.*; Dominic TIMMS, *op. cit.*; Stephen BROOK, *op. cit.*

(37) Les élections européennes allaient avoir lieu lorsque, le 8 juin 2004, trois otages italiens ont été libérés. Cf. la revue de presse de l'ambassade de France en Italie du 29 mai au 11 juin 2004, disponible sur le site Internet www.ambafrance-it.org/_fr/actualite/documents/Ambassade-de-France_Synthèse-de-la-presse-italienne_29-05-04.doc.

(38) Julie MAJERCZAK, «L'appel des médias européens pour libérer les otages», *Libération*, 23 mars 2005. Cf. *L'Express*, 15 avr. 2005. À compter du 28 mars, l'appel faisait également référence aux trois journalistes roumains pris en otages, Marie Jeanne Ion, Sorin Dumitru Miscoci et Eduard Ovidiu Ohanesian. À l'exception de Chypre et de Malte, tous les pays membres de l'Union européenne figuraient parmi les signataires.

(39) Thiébault DROMARD, *op. cit.*

(40) Christian CHESNOT / Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, pp. 103 et 118.

(41) «Questions autour d'un rapt», *Libération*, 15 juin 2005.

un journal télévisé montrant une manifestation en son honneur en Italie. Cependant, aucun ne peut prétendre que ces mobilisations ont aidé à leur libération. Peut-être leur ont-elle apporté seulement «*un courage inouï*», comme à Jean-Paul Kauffmann, otage du Hezbollah à Beyrouth, de 1985 à 1988 (42)? Une chose est cependant certaine : parmi d'autres, des ravis-seurs n'ont pas voulu entendre l'appel à la clémence, relayé par Al Jazira, de deux enfants d'Enzo Baldoni (43).

... et discrétion des négociations

Pour autant, cette mobilisation n'a fait que correspondre à une attitude classique des médias (*watchdog*) en matière de relations internationales et de pré-crisis, c'est-à-dire pendant cet instant où les gouvernements restent enclins à respecter toutes les formes de non-ingérence dans les affaires d'un pays indépendant. Pour Georges Malbrunot, d'accord avec son «grand ancien» Jean-Paul Kauffmann, «*son importance est essentielle les premiers jours qui suivent la capture, une fois la nouvelle de la détention officialisée*» (44). Cependant, si le premier y voit plutôt un prolongement de l'action psychologique des terroristes, le second estime plus classiquement qu'«*elle fait violence [aux] dirigeants pour qu'ils aillent de l'avant. Fort de l'adhésion des Français, le gouvernement est aussi plus à l'aise pour négocier*» (45). En la matière, un sondage commandé à CSA par Reporters sans frontières fin avril 2005 montre que près d'un Français sur deux estime que les médias font «*juste ce qu'il faut*» (47 %), au contraire du gouvernement (57 %) (46).

Dans les sphères diplomatiques, ces interférences sont bien comprises et, parfois, même souhaitées. Le Moyen-Orient est même un terrain d'application privilégié de la «*media diplomacy*», depuis qu'Henry Kissinger a utilisé la presse américaine pour engager les Israéliens à négocier. Les premières phases des prises d'otages de la région, des plus anciennes, comme l'ambassade américaine à Téhéran (1979-1981) (47) ou l'avion de la TWA à Beyrouth (1985) (48), aux plus récentes, en Iraq, les gouvernements n'ont pas hésité à utiliser la télévision pour entrer en contact avec ces ravisseurs, pal-

(42) Jean-Paul KAUFFMANN, «La mobilisation n'est pas la guerre», *Médias*, n° 5, juin 2005, p. 67.

(43) Anne-Sophie LE MAUFF, *op. cit.*

(44) Georges MALBRUNOT, «Jamais trop», *Médias*, n° 5, juin 2005, p. 65.

(45) Jean-Paul KAUFFMANN, *op. cit.*

(46) Sondage réalisé les 26 et 27 avril 2005 et rendu public le 3 mai 2005, à l'occasion de la 15^e Journée internationale de la liberté de la presse et des vingt ans de l'association.

(47) Eytan GILBOA, «Media diplomacy : conceptual Divergence and applications», *The Harvard International Journal of Press/Politics*, n° 3, 1998, pp. 56-75; Eytan GILBOA, «Media Diplomacy in the Arab-Israeli Conflict», in Eytan GILBOA (dir.), *Media and Conflict. Framing Issues, Making Policy, Shaping Opinions*, Transnational Publishers, Ardsley, 2002, pp. 193-211, et «Effects of televised presidential addresses on public opinion : President Reagan and terrorism in the Middle East», *Presidential Studies Quarterly*, vol. XX, n° 1, hiv. 1990, pp. 43-53.

(48) James F. LARSON, «Television and U.S. foreign policy : the case of Iran hostage crisis», *Journal of Communication*, vol. XXXVI, n° 4, 1986, pp. 108-130.

liant ainsi à l'impossibilité des services diplomatiques d'agir. Le 22 mars 1988, lorsque Bernard Pivot s'adresse aux terroristes, au cours du journal de 13 heures d'Antenne 2, mais aussi à l'Iran, il est *de facto* chargé de permettre un contact (49).

Seize ans plus tard, le paysage audiovisuel a évolué, offrant d'autres outils. Dès le 1^{er} septembre 2004, le ministre français des Affaires étrangères, Michel Barnier, est intervenu sur Al Jazira, dans une *interview* exclusive (50) et a demandé l'aide du prédicateur de la chaîne, Youssouf al Qaradawi. Ce canal a été réutilisé pour entrer en contact avec les ravisseurs de Florence Aubenas (51). Ont également été utilisées toutes les ressources qu'offre l'audiovisuel extérieur de la France, principalement RFI et RMC Moyen-Orient, déjà mobilisé pour leurs collègues. Après la disparition de Giuliana Sgrena, le ministre italien des Affaires étrangères, Gian Franco Fini, a accordé dans l'urgence un entretien téléphonique à la chaîne qatarie, le 5 février 2005 (52).

Bien avant les satellites et les chaînes d'information en continu, la spécificité de la situation au Moyen-Orient rendait possible l'utilisation de la «*media diplomacy*». Journalistes occidentaux et locaux avaient appris à se connaître, à travailler ensemble. Il en allait de même avec la classe politique. Des connexions étaient possibles lors de périodes de crise, comme celle d'hommes et de femmes retenus contre leur gré et menacés de mort. D'autres que les journalistes, comme l'«étrange Monsieur Julia», ont tenté de s'insérer dans cette diplomatie parallèle. Cependant, suite à son échec de septembre 2004 (53) largement médiatisé, le député français et son équipe n'ont réussi qu'à donner aux ravisseurs de Florence Aubenas des éléments supplémentaires de dissension dans l'opinion publique française...

C'est dire combien la «*media diplomacy*» est d'un usage particulièrement délicat. Le 10 juillet 2000, France 2 a appris que trois professionnels chevronnés, la journaliste Maryse Burgot, le caméraman Jean-Jacques Le Garrec et le preneur de son Roland Madura étaient tombés aux mains de ravisseurs philippins, des rebelles musulmans du groupe Abou Sayaf, sur l'île de Jolo (extrême sud des Philippines). L'équipe de la chaîne publique était partie enquêter sur le sort des otages, alors détenus depuis le 23 avril par les mêmes ravisseurs. «*Nous ne renouvellerons pas le dispositif qui avait été mis en place pour le Liban, en rappelant chaque jour la situation des otages. Au Liban, on pouvait espérer avoir un certain impact sur les ravisseurs. Pas*

(49) Cf. le site Internet www.ina.fr/actualite/dossiers/2005/Mai2005.fr.html. A cette époque, suite aux attentats qui avaient ensanglanté Paris au printemps 1986 et à l'affaire Gordji qui s'en était suivi, la France avait suspendu ses relations diplomatiques avec l'Iran le 17 juillet 1987.

(50) Cf. le site Internet www.ambafrance.org.br/afr/actualite/diplomatie/diplo26.htm.

(51) Ian HAMEL, «Youssef Al-Qaradawi : 'le ministre français des Affaires étrangères m'a félicité après la libération de Florence Aubenas'», 26 sept. 2005, disponible sur le site Internet oumma.com/article.php3?id_article=1693.

(52) «Fini su Al Jazira : 'Giuliana amica degli iracheni'», *Il Corriere della Sera*, 6 fév. 2005.

(53) Christian CHESNOT / Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, pp. 219-227.

là, *puisque France 2 n'est pas reçue aux Philippines*», précisa la chaîne publique. Elle décida de laisser les Affaires étrangères agir et de ne pas mener de négociations parallèles, qui pourraient s'avérer contre-productives.

La «*media diplomacy*» doit pouvoir s'arrêter à partir du moment où les diplomates et les agents mandatés commencent leur travail, au risque de le compliquer inutilement. Parlant pour ses collègues de 2004-2005, Jean-Charles Marchiani, libérateur des otages français au Liban, en mai 1988, et des pilotes français, en décembre 1995, estime que «*chaque fois que les journalistes parlaient des otages, cela faisait monter les enchères [...] Ajoutez à cela que ce sont les mêmes qui demandent à cor et à cri qu'on fasse tout pour libérer les otages et qui passent leur temps à traîner dans la boue ceux qui, justement, entreprennent des démarches pour obtenir justement ces libérations*» (54).

Le 15 décembre 2004, après avoir essuyé de telles critiques pendant toute la crise, le gouvernement français a décidé, dans la dernière phase de la libération de Christian Chesnot et de Georges Malbrunot, un embargo sur l'information. La veille de leur prise en charge par des hommes des services de renseignement français, Michel Barnier a confié à RTL que sa «*conviction [...] fondée sur la confiance que nous obtiendrons leur libération*» (55). Il entendait ainsi se prémunir de nouveaux désagréments comme lorsque, le 3 septembre, la presse française avait repris «*une information faisant état d'une rançon de cinq millions de dollars, ce qui [accentua] la colère des ravisseurs*» (56). Cette question était, avec l'inaction des autorités et l'incapacité des services de renseignement (57), le poncif préféré des médias pour compenser l'absence de nouvelles. Si elle ne surgit pendant la négociation, elle intervient inévitablement après (58). Il est vrai que, en France, la position officielle du gouvernement comme des médias est de ne jamais verser de rançon. France 2 a agi ainsi lors de l'affaire de Jolo, alors que l'hebdomadaire allemand *Der Spiegel* a négocié la libération de son correspondant, Andreas Lorenz (59). Enlevé le 2 juillet 2000, ce dernier a été relâché le 27 (60), alors que les Français ont dû attendre encore un mois,

(54) Robert MÉNARD, «Jean-Charles Marchiani : 'la médiatisation fait monter les enchères'», *Médias*, n° 5, juin 2005, pp. 69-70.

(55) Cf. le texte de l'entretien, disponible sur le site Internet www.diplomatie.gouv.fr/fr/archivage-rubriques_5049/les-precedents-entretiens-avec-presse_4151/les-otages-candidature-turquie-relations-transatlantiques-entretien-m.-michel-barnier-avec-rtl-paris-20-decembre-2004_10350.html.

(56) Christian CHESNOT / Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 209.

(57) Sur les médias et les services de renseignement, cf. Gerald ARBOIT / Michel MATHIEN, «Médias et exploitation politique des services du renseignement», *Annuaire français de relations internationales*, vol. VI, 2005, pp. 955-967. Cf. aussi Daniel SCHNEIDERMAN, «Otages, le récit et le 'no comment'», *Libération*, 17 juin 2005.

(58) Jacques DUPLOUICH, *op. cit.*; David WOOD, «France did not pay ransom for hostages' release», *The Guardian*, 22 déc. 2004; Fabrice LHOMME, «Dans de précédentes libérations d'otages français, les soupçons de rançon ont vite surgi», *Le Monde*, 24 décembre 2004; Chris TRYHORN, «France denies paying ransom to free journalist», *The Guardian*, 13 juin 2005.

(59) AFP, «Une rançon a été payée par *Der Spiegel*», 1^{er} août 2000.

(60) Nicole VULSER, *op. cit.*

pour Maryse Burgot, libérée avec les autres femmes, et deux mois pour les hommes, qui ont réussi à s'évader le 21 septembre 2000... Il est également vrai que la question de la rançon versée aux ravisseurs du Hezbollah libanais n'est toujours pas médiatiquement réglée en France (61).

DES OTAGES

La médiatisation des affaires d'otages ne s'achève pas avec leur libération ou, comme pour Michel Seurat, leur mort. Elle se poursuit dans le temps, pas sous la forme de commémoration, éternel marronnier dont le sujet réapparaîtrait à date fixe. Elle quitte la scène de l'actualité pour intégrer la mémoire collective. Pour l'opinion publique se dessine alors une certaine idée du Moyen-Orient. Pour la profession, il reste l'idée d'une menace qu'il convient de contourner pour continuer à informer.

Le Kidnapping Business

Dans un monde surmédiatisé, une information sur une prise d'otages devient rapidement un récit. Elle est dépendante des choix d'action des médias dans un contexte de plus en plus concurrentiel. Les otages deviennent ainsi «*aussi célèbre que Lady Di*», pour reprendre les propos des ravisseurs de Florence Aubenas. La conférence de presse que cette dernière a donnée, le 14 juin, deux jours après son retour à Paris, «*avec tout le monde pour ne pas qu'il y ait de course à l'exclusivité*», a répondu à une volonté farouche de démentir cette prédiction et de communautariser un récit dont elle avait le sentiment qu'il ne lui appartenait plus. C'est également le choix de son employeur, *Libération*, qui a consacré les 14 et 15 juin 2005 entre un tiers et la moitié de ses pages à l'événement. Le soir de leur arrivée à Villacoublay, Pierre Rousselin, chef du service étranger du *Figaro*, n'avait pas accueilli Georges Malbrunot d'une invitation à relater le tout dans l'édition du lendemain (62). Boutade ou pas, rédactions et éditeurs savent qu'il existe une actualité pour cette aventure et un récit à construire.

Jusqu'à présent, Florence Aubenas a refusé cette notoriété soudaine, considérant sa détention comme «*un accident professionnel*» (63) sur lequel il n'est pas besoin de s'étendre. En cela, elle rejoint le long parcours des autres otages français, du Tchad, du Liban, du Daghestan, de Tchétchénie, des Philippines, qui ont renoué avec l'anonymat. Pour eux, la vie n'est plus pareille. Seule une tentative thérapeutique non médicale les pousse à écrire.

(61) Tel un marronnier, elle ressort à chaque échéance électorale ou à chaque frasque du préfet Marchiani : cf. Philippe MALHON, «Otages du Liban : y a-t-il eu rançon ?», LCI, 4 janvier ; «Otages du Liban : rançon et soupçons», *Le Monde*, 4 janv. 2002.

(62) Christian CHESNOT/Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 54.

(63) Comme elle dit dans l'entretien qu'elle accorde à Robert Ménard et Emmanuelle Duverger, *Médias*, n° 7, déc. 2005, pp. 6-11.

Ce n'est que dix ans après son retour de captivité que Jean-Paul Kauffmann a exorcisé sa réclusion, en se penchant sur celle de Napoléon, dans *La Chambre noire de Longwood* (Gallimard, 1998). Cette pudeur rejoint celle de Florence Aubenas, «profitant» de sa soudaine notoriété pour recommencer, à la lumière de son expérience, et publier *La Méprise. L'affaire d'Outreau* (Seuil, 2005), un livre qui «était presque achevé, lorsqu'il [lui] est arrivé, à [elle] aussi, une histoire. Quand on est enfermé, un rien peut vous briser. Je ne voulais plus penser à cette affaire à laquelle il me fallait désormais renoncer», note-t-elle dans son introduction.

Brice Fleutiaux, photographe indépendant, a livré un livre introspectif, *Otage en Tchétchénie* (Robert Laffont, 2001), pour tenter de conjurer sa longue détention, du 1^{er} octobre 1999 au 12 juin 2000, avant de se suicider cinq jours plus tard. La logique de Jean-Jacques Le Garrec, retenu aux Philippines en 2000, comme de Christian Chesnot et Georges Malbrunot est différente : poursuivant leur travail de journaliste par un moyen devenu commun dans les médias (64), ceux-ci ont mis en récit, peu après leur retour, leurs *Evasions. 74 jours à Jolo* (XO, 2000) et leurs *Mémoires d'otages* (Calmann-Lévy, 2005).

Ce dernier livre était même annoncé dès le 20 janvier 2005, quinze jours après l'enlèvement de la journaliste française et un mois après leur retour, sur France 3, dans un numéro de l'émission «Pièces à conviction». Acteurs et médias ont configuré *a posteriori* le récit dans le but de répondre à de supposées attentes du public. Si l'épisode des Roumains dans la libération de l'otage française a rapidement été endigué, son expression la plus accomplie est diffusée le 9 mai : Canal + présente l'«autopsie d'une libération d'otages» dans le cadre de «Lundi investigation». Comme le sujet concerne l'épisode de Fabrizio Quattrocchi, assassiné un an avant, le reportage a été proposé au *Corriere della Sera* qui, intéressé, a refusé de le rémunérer (65). La palme revient peut-être au «Droit de savoir», dont une «rumeur», selon l'éditeur Calmann-Lévy, voudrait que ses producteurs aient pensé à une docu-fiction retraçant la détention de Christian Chesnot et Georges Malbrunot (66)..., ou à *Time* qui a fait de Florence Aubenas un «héros européen» de l'année 2005 (67).

Toute la presse, quotidienne ou périodique, a couvert ces événements heureux, sous formes de une, d'enquêtes ou de reportages. Dans tous les cas domine le registre de l'émotion et du spectaculaire, plutôt que le commen-

(64) Cf. Patrice LESTROHAN, «Ces livres dont les journaux se nourrissent», *Médias*, n° 5, juin 2005, pp. 94-96.

(65) Sur toute cette affaire, cf. Sophie ROSTAIN, «Tractations dans l'ombre», *Libération*, 9 mai 2005, et les propos du journaliste Enrico Porsia, disponibles sur les sites Internet www.amnistia.net/news/articles/guerirak/otagital/libotag_1248.htm et www.amnistia.net/news/articles/guerirak/otagital/corrierfr_1250.htm, ainsi que dans le *Corriere della Sera*, 10 mai 2005.

(66) «Ex-otages en docu-fiction?», *20 minutes*, 29 avr. 2005, et *Le Nouvel Economiste*, 30 avr. 2005.

(67) Jonathan SHENFIELD, «Happy ending», *Time*, 10 oct. 2005, disponible sur le site Internet www.time.com/time/europe/hero2005/aubenas.html.

taire ou l'accompagnement explicatif (68). Derrière le déluge de faits, tous apparemment patents pour le lecteur ou le téléspectateur profane, se dessine cette logique de création de ses propres nouvelles comme dans les émissions de télé-réalité. Ce comportement est à rapprocher de l'attrait des télévisions pour la diffusion des vidéos des otages tournées par les ravisseurs. Le constat de Luc Rosenzweig sur la «ruée médiatique vers Jolo» reprend ici toute sa valeur : *«on se prend à rêver que, de tragédie, cette histoire se transforme en farce, en dépit de précédents horribles. En tout cas, ils sont super, nos otages!»* (69)

Cette médiatisation de l'instant conduit, comme toujours en pareil cas, à la construction d'un récit fondé sur des hypothèses hasardeuses. Elle offre à la famille d'Ingrid Betancourt l'occasion de s'approprier une part de celui consacré à Florence Aubenas pour réactualiser dans l'opinion publique l'intérêt pour cette sénatrice franco-colombienne otage des Fuerzas armadas revolucionarias de Colombia-Ejército Popular depuis le 23 février 2002 (70). Elle tend ainsi à faire de la prise en otage une constante aussi incontournable qu'endémique du Moyen-Orient. Et d'en déduire des considérations religieuses et culturelles fondamentalistes. Pourtant, la réalité des faits est tout autre : les statistiques internationales montrent que le monde arabe arrive loin derrière l'Amérique latine, le sous-continent indien et le Sud-Est asiatique (71). Cependant, dans ces régions, les enlèvements concernent souvent des ressortissants locaux, pour des raisons simplement financières, et la presse occidentale n'en rend pas compte, à la différence des prises d'otages de journalistes occidentaux en Iraq (72).

Une profession menacée

Cette découverte n'a toutefois pas été complète. Le récit doit être intelligible pour le public. Aussi les médias de chaque pays se sont-ils mobilisés pour les leurs. Seule la concomitance de l'enlèvement de Florence Aubenas et Giuliana Sgrena, et la force de l'exemple de la mobilisation en faveur de Christian Chesnot et de Georges Malbrunot ont permis un semblant d'euro-péanisation de la question des otages. Pour autant, hormis dans l'intervalle avril-septembre 2004, les médias n'ont pas tous senti la menace contre leurs

(68) Robert MÉNARD / Emmanuelle DUVERGER, *op. cit.*, p. 9; Luc ROSENZWEIG, dans «Exclusivement vôtre», *Le Monde*, 16 mai 2000, disait la même chose à propos des otages de Jolo.

(69) Luc ROSENZWEIG, «Nos otages sont super!», *Le Monde*, 18 mai 2000

(70) Renaud lui a consacré une chanson de son nouvel album, «Dans la jungle», et Florence Aubenas comme Christian Chesnot ont participé à plusieurs manifestations de son comité de soutien à l'automne 2005.

(71) Xavier RAUFER, *Dictionnaire technique et critique des nouvelles menaces*, PUF, Paris, 1998, p. 101; Rachel Briggs, *op. cit.*, p. 15.

(72) Cf. Cécile HENNION, «L'industrie du rapt, 'nouveau fléau de l'Iraq', est en pleine expansion», *Le Monde*, 28 sept. 2004; Patrice CLAUDE, «En Iraq, les preneurs d'otages ne sont jamais 'apolitiques'», *Le Monde*, 5 mars 2005; les chroniques de Richard Labévière et de Farida Ayari, RFI, 13 juin 2005.

journalistes au même moment et avec la même acuité. Qui s'est soucié du sort de Rory Carroll en octobre 2005 dans la presse française ?

L'addition des chiffres des reporters tués ou enlevés en Iraq depuis mars 2003 peut sembler impressionnante et justifier les débats sur la sécurité qui ont eu lieu dans la presse ou entre professionnels, comme le 15 juin 2005, au Centre d'accueil de la presse étrangère, à la Maison de Radio France, à Paris. Ces débats ont porté sur les questions de sécurité, sur la formation à ce genre de risque, sur le «ridicule» à devenir le quatrième journaliste français pris en otage, sur la fracture avec l'opinion... Toutes sortes de considérations utiles à la poursuite du récit des otages en Occident, mais loin de la réalité que vivent les journalistes en Iraq : début novembre 2005, soixante-quatorze d'entre eux avaient été tués et trente-huit kidnappés depuis le début de l'intervention américaine, le 22 mars 2003.

Cela fait de la guerre en Iraq le conflit interétatique le plus meurtrier pour les journalistes depuis la guerre du Vietnam (73). La violence à l'égard de la presse s'est exercée dès le premier jour du conflit, d'abord du fait de l'armée américaine, comme le montre notamment l'incident de l'hôtel Palestine, puis de la guérilla. Paul Moran, caméraman australien de la chaîne ABC, avait été victime d'un attentat dès le 22 mars 2003. Onze journalistes et collaborateurs des médias avaient été tués dans les jours et le mois suivants. La situation s'est lentement apaisée, pour se dégrader à nouveau, début 2004, au moment de la recrudescence des attentats et actions de groupes armés présents dans tout le pays. Un pic a été atteint au mois de mai 2004, avec la mort de neuf représentants de la presse. Depuis, presque chaque mois, un ou plusieurs journalistes ont été assassinés. Dix-huit d'entre eux sont tombés depuis le début de l'année 2005.

Les journalistes américains et anglais ne sont pas les plus touchés par ces violences. «Bunkerisés» dans des chambres d'hôtel surprotégées ou *embedded* avec les troupes de la coalition, ils bénéficient des moyens déployés par leurs employeurs, sans commune mesure avec ceux de leurs confrères étrangers. De fait, la plupart des victimes (66 %) sont des *fixers*, collaborateurs des journalistes occidentaux, et des professionnels irakiens, sous-traitants de l'information nécessaire aux médias mondiaux. Une comptabilité qui importe peu aux médias occidentaux : le sort de Muhammad al Jundi, compagnon d'infortune de Christian Chesnot et de Georges Malbrunot, ne les a pas vraiment préoccupés, tranchant particulièrement avec la notoriété accordée à Husayn Hanun al Sa'di, le traducteur de Florence Aubenas, sur l'insistance de *Libération*.

Ce constat n'est pas sans conséquences pour l'information rapportée. Les déplacements de journalistes occidentaux sont réduits au strict minimum,

(73) Soixante-trois journalistes avaient été tués entre 1955 et 1975. En ex-Yougoslavie, entre 1991 et 1995, quarante-neuf professionnels des médias avaient trouvé la mort. En Algérie, cinquante-sept journalistes et vingt collaborateurs des médias avaient été tués de 1993 à 1996.

leurs contacts avec la population ne se font que par l'intermédiaire de collaborateurs locaux, d'immenses parties du territoire ne sont pas couvertes. Peut-être s'agit-il d'une concession à ce contexte d'extrême tension. Ces mesures témoignent de la peur qui touche une profession et sont probablement nécessaires pour maintenir une présence indispensable de la presse internationale en Iraq. La nationalité des journalistes enlevés prouve bien que le combat politique n'est pas la seule motivation des ravisseurs. L'aspect rémunérateur de ces prises d'otages, comme l'entêtement de certains groupes à maintenir le pays dans un chaos général, est primordial. Ainsi, la proportion des journalistes occidentaux s'inverse-t-elle entre tués et enlevés : ils ne sont que 44 % dans le premier cas, mais 79 % dans le second. La France paye dans ce cas le plus lourd tribut, avec six otages depuis mars 2003.

LES JOURNALISTES FACE AU DILEMME TRADITIONNEL

Les prises d'otages ont fini par redevenir visibles à l'occasion de la guerre en Iraq et de la présence de journalistes parmi les victimes. Elles le sont redevenues au moyen d'une sur-médiatisation d'un épiphénomène dans une région elle-même sujette à l'observation accrue des opinions publiques mondiales. Elles ont donné lieu à une mobilisation des journalistes, une profession devenue l'enjeu d'un conflit analysable à l'aune d'une nouvelle dimension, justement informationnelle. La gestion des perceptions est un objectif militaire de première ampleur et plus encore dans une perspective asymétrique comme l'est devenu l'Iraq depuis le 1^{er} mai 2003.

Cependant, si la guerre a changé, les pratiques journalistiques, qui ont évolué sur bien d'autres points, ne l'ont pas encore intégré. D'où cette apparente incompréhension de la profession face à l'évolution des risques à couvrir une guerre. La couverture des enlèvements de leurs collègues a suppléé par l'émotion le manque d'information. Mieux, en France, elle a amené sur le devant de la scène des questions de sécurité (gardes armés, «bunkerisation», *embedding*) qu'elle refusait sempiternellement au nom de la «liberté d'information». Ailleurs, particulièrement en Grande-Bretagne, le débat s'est voulu plutôt éthique, dépassant le simple cas des journalistes pour embrasser toute la question de la dimension psychologique inhérente aux nouvelles guerres, en particulier l'éthique présidant à la diffusion des vidéos des terroristes.

Toutes ces réflexions ne sont pas, à proprement parler, apparues à l'occasion des prises d'otages en Iraq et encore moins depuis le 11 septembre et le *Patriot Act*. Elles sont le résultat d'une évolution générale des médias depuis l'apparition de nouvelles techniques de communication au cours des années 1980. Il aura peut-être fallu cet enchaînement de conflits, depuis janvier 1991, pour que la profession redécouvre le risque inhérent à la

couverture d'une guerre et prenne conscience des débordements qu'encourage la course à l'audience à tout prix.

Christian Chesnot et Georges Malbrunot, otages en Iraq, et Chris Cramer, directeur général de la chaîne d'information en continu qui a le mieux profité du climat belliciste de la décennie écoulée, CNN, apportent chacun des éléments de réponse. Les premiers revisitent le droit à l'information : *«le résultat paraît bien mince, tant sur la qualité de l'information que dans l'incidence des ventes en kiosque, quand cette information pourrait être recueillie depuis une zone frontalière plutôt que d'un hôtel de Bagdad, où la plupart des journalistes anglo-américains sont restés enfermés, envoyant des fixers filmer à leur place dans les rues»* (74). Le second estime que l'utilisation de plus en plus sophistiquée d'Internet et l'utilisation croissante de la vidéo numérique par les groupes terroristes peuvent placer les médias, en premier lieu les diffuseurs audiovisuels, dans la position où ils seraient employés comme relais des demandes terroristes. Si les sites Internet ont conféré *«presque une légitimité perverse à leurs éditeurs»*, ils ont mis les diffuseurs *«responsables»* sous la pression incroyable de ce qu'il faut montrer. Cela place les médias face au dilemme traditionnel qui consiste à être accusés de donner de l'oxygène aux terroristes tout en subissant la censure de l'autre (75).

(74) Christian CHESNOT / Georges MALBRUNOT, *op. cit.*, p. 253.

(75) Cité par Dominic TIMMS, *op. cit.*. Chris Cramer donnait une conférence en Allemagne peu après la prise d'otages à Beslan et l'assassinat de Kenneth Bigley.

LE SOMMET MONDIAL DE L'INFORMATION

UN BILAN CRITIQUE

PAR

ALAIN KIYINDOU (*)

ET

JEAN-LOUIS FULLSACK (**)

En 2001, l'Organisation des Nations Unies (ONU) a pris la décision d'organiser un Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) (1), avec un triple objectif : organiser un sommet d'un genre nouveau, supposé préfigurer la «nouvelle gouvernance mondiale du XXI^e siècle» en associant les acteurs politiques, du secteur privé et de la «société civile» dans la prise de décision; définir les contours de la société de l'information souhaitée; mettre les technologies de l'information et de la communication (TIC) au service du développement. Ainsi que le rappelle la Déclaration des principes de Genève (alinéa 1), le SMSI est considéré comme un sommet capital dans la réalisation des objectifs de la Déclaration du Millénaire pour le développement (OMD). A ce propos, l'engagement de Tunis confirme, dans son alinéa 6, que le «*Sommet constitue une étape importante dans le combat que livre le monde entier pour éradiquer la pauvreté et pour réaliser les buts et les objectifs de développement arrêtés à l'échelle internationale, notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement*».

Le Sommet a été un grand moment de mobilisation internationale autour des objectifs précités. Au Sommet de Genève clôturant sa première phase, le SMSI a rassemblé plus de 11 000 participants, 175 Etats membres, 50 chefs d'Etat et de gouvernement, plus de 3 300 membres de la société civile, 514 membres du secteur privé, 87 organisations internationales et plus de 1 000 journalistes. En outre, plus de 300 événements ont été organisés en marge du Sommet. A l'issue de sa seconde phase, le Sommet de

(*) Maître de conférences à l'Université Robert Schuman (Strasbourg, France) et membre du Centre d'études et de recherche interdisciplinaire sur les médias européens (CERIME).

(**) Chercheur associé au Centre d'études et de recherches interdisciplinaires des médias en Europe (CERIME) de l'Université Robert Schuman (Strasbourg, France).

(1) L'organisation d'un sommet mondial de la société de l'information (SMSI) fait suite à une proposition de la Tunisie d'organiser une conférence mondiale sur les conséquences des nouvelles technologies de l'information et de la communication lors de la Conférence des plénipotentiaires de l'Union internationale des télécommunications (UIT) en 1998. La proposition pour un Sommet mondial a été entérinée par le Conseil de l'UIT et présentée au Secrétariat général de l'ONU pour y donner suite.

Tunis a réuni 19 401 participants, dont 60 chefs d'Etat et de gouvernement, 6 241 représentants de la société civile, 5 857 participants du secteur privé et 979 journalistes. L'exposition organisée en marge du Sommet a réuni 328 partenaires représentant 64 pays et 35 multinationales de renom. En outre, 100 ateliers de coopération et de partenariat entre les entreprises économiques, ainsi que 309 manifestations parallèles, ont été organisées.

DES DÉCLARATIONS SANS CONTRIBUTIONS SPÉCIFIQUES ET OBLIGATOIRES

Dans tout sommet de cette nature, la règle d'accord repose sur le consensus général. Ainsi, le sommet, à travers ses deux phases, a abouti à l'adoption d'une Déclaration de principes et d'un Plan d'action (phase de Genève) (2), d'un Engagement et d'un Agenda (phase de Tunis). En termes d'objectifs à réaliser dans le cadre du SMSI, le Plan d'action de Genève constitue le document le plus important, sinon la référence (3). Il retient trois thèmes : le pacte de solidarité numérique ; le suivi et l'évaluation des objectifs ; la seconde phase du SMSI (Tunis). Il faut toutefois noter que les dates d'échéance des objectifs des lignes d'action – généralement fixées à 2015 ou « avant 2015 » dans la version initiale du Plan d'action – ont été, dans la version finale, supprimées à la demande des Etats-Unis.

A ces documents officiels de la phase de Genève, il faut ajouter la Déclaration de la société civile, publiée suite au « schisme » apparu lors du Prep-Com-3, lorsqu'elle a constaté que la plus grande majorité des contributions qu'elle avait proposées pour la Déclaration de principes et le Plan d'Action avaient été soit écartées, soit dénaturées par les Plénières intergouvernementales. La société civile a aussi déploré le peu d'engagements sur le multilatéralisme et des ambiguïtés manifestes. Intitulée « Construire des sociétés de l'information centrées sur les besoins des humains », sa Déclaration tient absolument à se démarquer de la vision néo-libérale de l'IUT et de l'omniprésence des lois du marché dans sa version originale, des positions que la version finale a « adoucies ».

(2) Cf. Alain KIYINDOU, « Sommet mondial sur la société de l'information. Bilan mitigé et perspectives », *Annuaire français de relations internationales*, vol. V, 2004, pp. 321-332.

(3) Il définit onze lignes d'action à savoir : le rôle des gouvernements et des parties prenantes dans la promotion des TIC pour le développement ; l'infrastructure de l'information et de la communication (fondements essentiels d'une société de l'information inclusive ; l'accès à l'information et au savoir ; le renforcement des capacités ; l'établissement de la confiance et de la sécurité dans l'utilisation des TIC ; la création d'un environnement propice ; des applications TIC en toutes circonstances ; la diversité culturelle, linguistique et le contenu local ; les médias ; la dimension éthique de la société de l'information ; la coopération internationale et régionale.

Les documents élaborés par le Sommet mondial de la société de l'information à Tunis

Dans sa phase de Tunis, le SMSI a élaboré deux documents, l'un d'ordre politique et l'autre opérationnel : l'Engagement de Tunis et l'Agenda de Tunis pour la société de l'information.

L'Engagement de Tunis

Ce texte consacre les principes retenus lors de la première phase, avec l'ajout d'autres principes, liés notamment à l'utilisation des technologies de la communication et de l'information pour l'instauration de la paix, à la nécessité de soutenir les catégories à besoins spécifiques, ainsi qu'à l'aide aux pays défavorisés, aux zones occupées, aux régions touchées par des catastrophes naturelles et aux pays désavantagés par leur endettement.

Il réaffirme, par ce fait, la volonté des représentants des peuples du monde et leur engagement en faveur de l'édification d'une société de l'information globale et orientée vers le développement (alinéa 2). Il place l'humanité au cœur de ses préoccupations, sur la base des principes de la Charte de l'ONU, de la légalité internationale, de la diversité et de l'adhésion totale à la Déclaration universelle des droits de l'homme, afin que tous les peuples puissent accéder au savoir et aux connaissances, les utiliser et les échanger au service des objectifs du développement convenus à l'échelle internationale, dont notamment les Objectifs du Millénaire pour le développement. L'Engagement de Tunis reconnaît que *«la liberté d'expression et la libre circulation des informations, des idées et du savoir sont essentielles pour la société de l'information»* (alinéa 4).

Ce document détaille une stratégie mondiale de développement des TIC dans les pays du Sud. Il ne prévoit pas de contribution, spécifique et obligatoire, des pays riches au financement du programme (4), mais soutient un «Fonds de solidarité numérique», ouvert aux collectivités locales et au secteur privé (alinéa 7) sur la base du volontariat.

L'Agenda de Tunis pour la société de l'information

Cet Agenda a un caractère exécutoire, en cela qu'il engage tous les pays participants à prendre en compte la nécessité de mettre en place de nouveaux mécanismes pour le financement des projets et programmes visant la réduction de la fracture numérique. Il affirme l'attachement des Etats membres de l'ONU à honorer les engagements pris à Genève et l'importance des mécanismes de financement pour combler la fracture numérique. Un autre chapitre est consacré à la question – toujours ouverte – de la gouver-

(4) Le Sommet s'est caractérisé également par l'absence des chefs d'Etat des pays dits «grands» : George W. Bush, Tony Blair ou Jacques Chirac n'ont participé à aucun des sommets des deux phases du SMSI.

nance de l'Internet et mentionne la décision de mettre en place un «Forum sur la gouvernance de l'Internet» parallèlement aux structures et mécanismes existants. Un autre chapitre est consacré à la mise en œuvre et au suivi indispensables des décisions de Genève et de Tunis.

Les limites des engagements pris

L'Engagement comme l'Agenda de Tunis présentent des carences importantes : aucune mention des dérives néo-libérales, pas d'objectifs précis et, surtout, aucune priorité pour les objectifs retenus et des ambiguïtés manifestes. Cela se comprend dans la mesure où les documents adoptés sont le fruit d'un consensus laborieux, qui a vidé de leur substance la plupart des idées et propositions. La question de la mise en place de mécanismes de transferts de technologies aux pays en voie de développement, soulevée par le représentant du Bangladesh lors du Prepcom-3 de la phase de Tunis, n'a eu qu'un écho très faible. On pourrait évoquer également la question de la gouvernance et celle de la solidarité numérique.

La question de la réduction de la fracture numérique est devenue progressivement le centre du processus du Sommet. Il est tout aussi remarquable de noter que les réponses que le SMSI a identifiées relèvent quasi exclusivement d'applications de l'Internet. De nombreux projets s'inscrivant dans la lutte contre l'exclusion numérique ont donc été présentés dans ce domaine. On peut citer celui de la société américaine SolarPC, qui envisage de lancer, sur «*le marché de la fracture numérique*», SolarLite, un ordinateur à 100 euros, mais sans écran. On sait également que la société AMD travaille sur le Personal Internet Communicator, un boîtier pour se connecter à Internet à 249 dollars, que la société taiwanaise VIA a lancé en juin dernier. L'entreprise indienne Encore Software travaille quant à elle sur des prototypes à moins de 250 dollars.

Le Sommet a également été l'occasion de présenter des machines, comme ce terminal de courrier électronique fonctionnant à l'énergie solaire, présenté dans le hall d'exposition. Le projet le plus remarquable et vedette de ce Sommet reste celui de l'ordinateur à 100 dollars présenté par Nicholas Negroponte, directeur des laboratoires de recherche du MIT. Ce projet, dénommé «One Laptop Per Child» («un ordinateur par enfant»), a pour ambition de permettre à chaque enfant du monde de disposer d'un portable, en particulier dans les pays pauvres. Le prototype, conçu par Design Continuum, société basée à Boston, répond au cahier des charges du MIT : un prix inférieur à 100 dollars, un processeur à 500 Mhz fourni par AMD, 1 Go de mémoire flash (5) pour stocker les informations, un module Wi-Fi, 4 ports USB, un écran LCD qui peut passer de la couleur au monochrome

(5) La mémoire flash possède les caractéristiques d'une mémoire vive, mais les données ne disparaissent pas lors de la mise hors tension.

pour consommer moins d'énergie. Le portable est équipé de logiciels libres et d'une manivelle pour charger la batterie.

Largement médiatisé, le projet bénéficie du soutien financier de grands groupes tels AMD, Google, News Corps et Red Hat. La production de ce portable de la taille d'un livre commencera en 2006 et son lancement est annoncé pour le mois de mai de cette même année dans six grands pays du Sud, deux en Afrique subsaharienne, deux en Amérique latine et deux en Asie. *«Il n'y aura pas de projet-pilote. La seule condition, c'est que ces pays offrent des marchés suffisamment grands afin que les commandes soient importantes»*, a indiqué Nicholas Negroponte, directeur de l'équipe ayant développé le projet. Selon lui, chaque pays pressenti devra commander au moins un million de postes, pour une facture de 100 millions de dollars. Le MIT table sur 5 à 15 millions d'unités produites en 2006 et jusqu'à dix fois plus d'ici la fin 2007 (6). Pour le directeur du laboratoire informatique du MIT, la question du prix ne se pose vraiment pas puisque, dit-il, *«on cherchera des institutions comme la Banque mondiale, des organisations philanthropiques et, pourquoi pas, des enfants du Nord, pour soutenir le projet. Je suis sûr que les enfants du Nord seraient prêts à sponsoriser des enfants du Sud [...] Le prix du portable baissera progressivement, au fur et à mesure que les ventes augmenteront»* (7).

Le secrétaire général des Nations Unies, Kofi Annan, a abondé dans ce sens en précisant que ces postes ne représenteront aucun coût pour les principaux bénéficiaires, autrement dit les enfants, car ils seront financés par *«des donateurs ou dans le cadre d'accords»* (8). Il a également indiqué que ces ordinateurs seront confiés aux ministères de l'Education des pays concernés, qui les achemineront auprès des enfants.

Toutefois, au-delà de l'effet médiatique produit, l'incertitude quant au prix demeure, dans la mesure où la valeur d'un équipement dépend très peu de sa conception technique, mais surtout de sa production. En effet, si réduit que soit le portable pour être le moins cher possible, cela ne servira à rien s'il n'est pas produit en très grande quantité. On se souvient que la phase de Genève a fait la promotion du Simputer, l'ordinateur du pauvre, conçu et réalisé par des chercheurs indiens. Malheureusement, le Simputer n'a pas aujourd'hui le succès qu'on lui prédisait : en absence de connectivité à un réseau – ce qui est le cas général dans les zones hors métropoles et grandes agglomérations des pays en voie de développement –, cette machine ne peut fonctionner que comme outil local, ce qui en réduit singulièrement la portée, notamment en termes d'inclusion dans la «société de

(6) La Chine, le Brésil, l'Afrique du Sud, la Thaïlande et l'Égypte ont manifesté leur intérêt pour ce projet et plus de 4,5 millions de commandes ont déjà été enregistrées pour ce PC.

(7) Propos de Nicholas Negroponte lors de la cérémonie de présentation de l'ordinateur à 100 euros, au Palais d'exposition du Kram, Tunis, 2005.

(8) Propos tenus lors de la présentation de l'ordinateur à 100 euros, au Palais d'exposition du Kram, Tunis, 2005.

l'information». Pire, il deviendra ainsi tributaire de ses périphériques gros consommateurs de programmes et papiers et de disques de toute nature. A ce propos, on ne peut que relever que cet ordinateur minimal comporte quatre accès USB! Le déploiement en grande masse d'une telle machine devient donc une opportunité fantastique pour toutes les sociétés fournisseuses de périphériques, de programmes et de «consommables» de tout genre – ce qui explique sans doute le soutien accordé à ce projet.

Cette focalisation excessive et exclusive sur l'équipement technique, sans nier le rôle qu'il peut jouer dans la réduction de la fracture numérique, n'est pas la seule solution, puisque cette fracture ne se situe pas uniquement au niveau matériel. En tout cas, prétendre qu'une machine, à elle seule, comblera le «fossé numérique» est faire preuve d'une singulière cécité intellectuelle. On ne peut s'empêcher de dire *«halte aux absurdités technologiques»* (9). Malheureusement, cette focalisation est aussi présente dans la vision des organisations internationales, notamment le PNUD qui, dans son rapport de 1991, affiche sa croyance au *«leapfrogging»*, c'est-à-dire au fait que la diffusion des TIC permettrait d'accélérer le processus de développement en aidant les pays à brûler les étapes du développement.

LE FONDS DE SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE : UNE RÉPONSE TIMIDE A LA QUESTION DU FINANCEMENT

Le Fonds de solidarité numérique (FSN), dont le principe avait été lancé lors de la première phase et qui a subi des modifications continues au cours du processus du SMSI, doit permettre aux pays pauvres de s'équiper à moindre coût. A Genève, bien que défendue par plusieurs pays africains, l'idée de créer un fonds spécifique destiné à limiter la fracture numérique entre pays riches et pauvres avait été refusée en bloc par la majorité des Etats occidentaux, arguant que de nombreux fonds jouaient déjà ce rôle et qu'il suffisait de retoucher et recadrer les mécanismes existants afin qu'ils puissent fournir les ressources nécessaires. A Tunis, les acteurs du SMSI ont fini par approuver la création d'un Fonds alimenté par les pays, municipalités, ONG... La mission de ce nouveau Fonds est de promouvoir et de financer des projets de développement qui permettent aux populations et aux pays marginalisés de jouer leur rôle dans la société de l'information. Ce Fonds repose sur l'engagement volontaire des pouvoirs publics et/ou d'entités du secteur privé, qui décident de mettre en œuvre un nouveau mécanisme de financement du développement appelé Principe de Genève. Selon ce Principe, une contribution de 1 %, prélevée sur les marchés publics de services et d'équipements TIC, est versée au Fonds.

(9) Yves LAFARGUES, *Halte aux absurdités technologiques*, Editions de l'organisation, Paris, 2003, 236 p.

Pendant et après la cérémonie d'inauguration, de nombreux donateurs se sont engagés à fournir un appui et des contributions. C'est notamment le cas du Nigeria, de l'Algérie, du Maroc, de la France, de la Guinée équatoriale, du Kenya, du Ghana, de l'Agence intergouvernementale de la Francophonie, de la ville de Paris, de la région italienne du Piémont, de la région française de Rhône-Alpes, de la communauté urbaine de Lille, de la région basque, de Curitiba (Saint-Domingue), de Dakar (Sénégal), de Genève, de Delémont (Suisse)... Concernant l'implication du secteur privé, on peut noter la promesse de Microsoft de verser plusieurs millions de dollars au FSN.

Cependant, à l'issue du Sommet de Tunis, le Fonds n'a récolté que huit millions d'euros de «promesses de dons», alors que ses promoteurs espèrent à terme canaliser chaque année des dizaines de millions. Cela met en évidence une faiblesse du FSN : l'évaluation – même approximative – des ressources financières nécessaires et leur échelonnement, faute d'avoir défini clairement son cadre d'emploi. En tout cas, à la grande déception des pays en voie de développement, les pays riches ont refusé de se lier les mains par une contribution obligatoire à un Fonds de solidarité numérique. Le texte final se contente de se «féliciter» de la création de ce dispositif purement facultatif.

Au-delà des effets d'annonce, le FSN ressemble à un emplâtre sur une jambe de bois, en raison des sommes dérisoires récoltées comparativement à l'estimation des besoins supposés, faute d'avoir été définis. Il confine les pays pauvres dans la position de quémandeurs, dont l'horizon d'attente est strictement borné par leur situation de dépendance envers la charité de pays riches.

Cette situation a incité notamment l'association française CSDPTT (10) à proposer d'autres solutions jugées plus dignes, comme :

- le retour à un système de tarification du trafic international par répartition – tel qu'il était pratiqué avant la réforme de 1998 – dont la plus-value ainsi dégagée serait affectée à un fonds d'investissement africain destiné à l'infrastructure des réseaux. Selon les experts, cette plus-value serait de l'ordre de 2 milliards de dollars par an;
- l'arrêt des services de rappel («*call-back*»), qui détournent plus de 500 millions de dollars par an de revenus au profit des sociétés étrangères, donc au détriment des opérateurs du Sud;
- la «récupération» progressive du trafic intra-africain – au fur et à mesure du développement des infrastructures des réseaux africains –, actuellement assuré à l'extérieur du continent et qui coûte aux opérateurs africains environ 400 millions de dollars par an pour le seul trafic téléphonique, ce à quoi s'ajoute un montant au moins égal pour le trafic Internet;

(10) Coopération Solidarité Développement dans le domaine des Postes et Télécommunications.

- la révision, l'actualisation, le regroupement et le re-dimensionnement adéquat des projets d'infrastructure en cours, en vue de réaliser des économies d'échelle importantes.

Il convient de noter, ainsi que l'a d'ailleurs fait Kofi Annan, que les entraves à la création d'une société de l'information *«sont plus d'ordre politique que financier. Le prix des ordinateurs et téléphones portables va baisser, ce qui rendra ces équipements plus accessibles à tous»*. Cependant, il restera, d'une part, à réaliser les infrastructures permettant de connecter ces équipements à un réseau et, d'autre part, à faire de la société de l'information un espace démocratique d'égal accès pour tous.

UNE GOUVERNANCE SOUS CONTRÔLE AMÉRICAIN : UN ETAT INFLEXIBLE

Le Sommet de Tunis a été l'occasion de relancer la polémique sur le contrôle des Etats-Unis sur Internet, *via* l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN). La question posée est celle de la mainmise américaine sur des ordinateurs qui ont la particularité de détenir le registre de référence permettant le fonctionnement de l'Internet. Aujourd'hui, l'autorité en charge du contrôle de ces «serveurs-racines» est une société américaine à but non lucratif, l'ICANN, agissant sous le contrôle du Département du commerce états-unien. Organisme non lucratif basé en Californie et régi par la juridiction de cet Etat, elle gère l'attribution des 259 suffixes d'adresses Internet, tels que «.com», «.fr», «.biz», «.tv» ou «.eu», et autorise les modifications apportées au registre de ces suffixes, appelé communément *root zone file*, qui permet la correspondance entre les noms de domaines et les adresses numériques. Le pouvoir de l'Etat qui contrôle cette base de données de référence est gigantesque. D'où la question soulevée par Shirin Ebadi (Prix Nobel de la Paix) : *«quelle garantie avons-nous que tel ou tel autre pays ne soit pas un jour exclu d'Internet?»* (11)

L'idée fortement martelée à Tunis a été celle de la nécessité d'une supervision internationale d'Internet, qui a évolué tant en termes de volume que d'espace, depuis un réseau initial essentiellement américain vers un réseau mondial à centres de gravités dispersés (Europe et Asie en particulier). Dès lors, deux visions s'opposent : l'une est favorable à l'internationalisation, l'autre est pour le maintien du contrôle de la «racine» par les Etats-Unis à travers l'ICANN. Les opposants au contrôle américain rappellent que l'internationalisation était un des objectifs ayant motivé la création de l'ICANN : elle semblait chose admise en 1998. Le fait qu'elle n'ait pas été réalisée pourrait être considéré comme une promesse non tenue, le gouvernement américain n'ayant pas avancé avec d'autres gouvernements.

(11) Shirin EBADI, discours prononcé à l'ouverture de la seconde phase du SMSI, Tunis, nov. 2005.

Il est difficile d'accepter qu'un Etat contrôle l'ensemble des autres Etats. Cela est d'autant plus difficile à comprendre que deux événements récents viennent renforcer les inquiétudes des autres pays : le gouvernement des Etats-Unis a imposé son veto à la création d'une extension «.xxx» pour les sites pornographiques, pourtant préalablement validée par l'ICANN, et une société américaine, VeriSign, s'est vue confier jusqu'à 2012 la gestion du domaine très lucratif «.com», sans qu'aucun appel d'offres n'ait été préalablement lancé. On notera aussi que le domaine «.eu» demandé par l'Union européenne depuis plus de quatre ans est resté dans «les cartons» de l'ICANN et ne sera opérationnel que début 2006.

Pour les Etats-Unis, le modèle actuel permettrait la souplesse, la réactivité et, partant, l'efficacité dans la gouvernance – ainsi réduite à la gestion – d'Internet. Ce pays estime qu'une réforme de l'ICANN freinerait le rythme des innovations du réseau, opposant les entreprises à une «bureaucratie pesante» à l'heure d'introduire de nouveaux services, comme la téléphonie *via* Internet. A ce sujet, le vice-secrétaire au commerce, Michael Gallagher, a déclaré : *«ce serait comme avoir plus de cent conducteurs pour un seul bus. A l'heure actuelle, nous avons un seul conducteur et, jusqu'ici, il a fait du bon boulot»*. Pour David Gross, coordinateur américain pour la politique des communications et de l'information – et ambassadeur permanent au SMSI –, le sujet n'est pas négociable : c'est une affaire de politique nationale. Il l'a confirmé au PrepCom-3 à Genève, déclarant sans ambages : *«en aucun cas notre pays n'acceptera de décision risquant d'altérer la sécurité et la stabilité du système DNS [Domain Name System]. Nous garderons notre rôle historique dans la gestion du fichier racine»*.

Malheureusement, aucune modification ne peut intervenir dans la gouvernance d'Internet sans l'accord des Etats-Unis, dont le gouvernement est d'ailleurs soutenu dans sa position par de grandes entreprises comme Google, IBM, Microsoft, VeriSign et Cisco. Au-delà des avantages qu'elles peuvent tirer d'une gestion américaine d'Internet, ces sociétés craignent, en particulier, que de nouvelles taxes leur soient imposées si les Etats-Unis perdent leur mainmise dans la gouvernance de l'Internet.

Dans ce contexte, le SMSI ne pouvait jouer aucun rôle sur la question de la gouvernance, sauf à mobiliser les «citoyens du monde» sur la question et à exprimer leurs inquiétudes au gouvernement américain.

QUEL RÔLE POUR LE FORUM POUR LA GOUVERNANCE D'INTERNET ?

La grande majorité des autres pays, qui réclamaient une internationalisation de cette gestion, n'ont obtenu qu'une maigre compensation : la création d'un «Forum international pour la gouvernance d'Internet». Celui-ci

aura pour mission de débattre sur des questions concernant en priorité les contenus circulant *via* l'Internet (*spams*, cybercriminalité), ainsi que du fossé technologique entre pays riches et pays pauvres. Ce Forum, composé de représentants de gouvernements, de la société civile et du secteur privé, n'aura aucun pouvoir contraignant et agira parallèlement à l'ICANN.

Ce Forum, «*dans son fonctionnement et sa fonction, aura un caractère multilatéral, multi-parties prenantes, démocratique et transparent*», lit-on dans le texte. Sa première réunion aura lieu à Athènes, «*avant la fin du 3^e trimestre 2006*». Cinq ans après sa naissance, son fonctionnement et son existence seront évalués. Toutefois, ni son financement ni les modalités définissant sa constitution n'ont été définis.

On peut donc légitimement se demander à quoi servira une telle structure dans la mesure où les vraies questions – comme l'universalité et la liberté d'Internet, l'accès pour tous, plus particulièrement dans les pays émergents, la taxation du commerce électronique, *etc.* – restent posées. De plus, le pouvoir du Forum se résumera précisément à celui de réunir ses participants, puisque les textes qui en émaneront n'auront ni valeur de recommandation ni, *a fortiori*, de caractère exécutoire.

Il n'est donc pas étonnant que ce Forum, considéré pourtant par les «officiels» comme un réel progrès vers la gouvernance de l'Internet, fasse déjà l'objet d'une polémique. Plusieurs organismes revendiquent la prise en charge de son organisation et la mise au point de son ordre du jour.

QUEL SUIVI POUR LE SOMMET MONDIAL SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION ?

Les deux phases du SMSI n'ont rien résolu par rapport aux enjeux et attentes. Les débats sur les mécanismes de suivi ont donné lieu à d'ardentes discussions, comme si l'on cherchait à justifier une troisième et principale phase du SMSI, celle durant laquelle on allait s'atteler sérieusement à l'examen ou à la solution du problème.

La société civile – dont une partie se félicite de cette «avancée» – aurait voulu imposer une structure plus formalisée – Agence ou Commission, le Forum n'étant considéré que comme un «dernier choix» –, où elle aurait pu jouer un rôle significatif. Cependant, c'était sans compter sur ses divisions internes et la mainmise des instances gouvernementales dans la prise de décision.

Le combat pour la liberté d'expression et les droits de l'homme

Inscrire les droits de l'homme à l'agenda du Sommet et affirmer leur centralité dans la société de l'information, élaborer des contributions détaillées pour traduire ces droits dans la société de l'information, sensibiliser tous les

participants et, au-delà, le grand public à l'importance de leur place dans la société de l'information, tels étaient les objectifs du *caucus* sur les «droits de l'homme». A l'issue de la phase de Genève, le caucus déplorait déjà que la Déclaration de principes se contentât d'une référence à la Déclaration universelle des droits de l'homme et qu'aucun mécanisme ne fût prévu pour la mise en œuvre concrète du respect des droits de l'homme dans la société de l'information. A Tunis, la situation n'a pas évolué, même si, lors de la cérémonie d'ouverture, Mme Shirin Ebadi (12) – au nom de la société civile – a exprimé la nécessité de former, à l'échelle des Nations Unies, une commission indépendante, composée d'experts internationaux, pour contrôler et évaluer les pratiques et politiques nationales et régionales en matière de droits de l'homme, de démocratie et d'Etat de droit dans le contexte de la société de l'information. La question est donc au cœur de la «société de l'information» puisque, à Tunis, quatorze ONG ont publié un rapport accusant les autorités tunisiennes de restreindre la liberté de la presse en muselant certains flux médiatiques.

En effet, plusieurs journalistes se sont plaints de violence de la part des autorités policières. Robert Ménard, secrétaire général de Reporters sans frontières, s'est vu déclaré *persona non grata* et a été bloqué à l'aéroport de Tunis (13). Quelques jours plus tôt, Christophe Boltanski (*Libération*) a été gravement blessé par «des malfrats», en présence de policiers tunisiens restés passifs. Toutefois, sur ce point, les discours officiels des organisateurs, au cours du SMSI, sont restés très consensuels. Kofi Annan a bien rappelé «qu'une société de l'information était impensable sans liberté» (14), mais les condamnations des méthodes du régime tunisien ont été quasi absentes.

Toutefois, les Etats-Unis ont donné de la voix, par le biais d'un communiqué de leur délégation : «nous sommes obligés d'exprimer notre déception, car le gouvernement de Tunisie n'a pas profité de cette opportunité importante pour démontrer son engagement envers la liberté d'expression et d'association en Tunisie», peut-on y lire; «les progrès considérables accomplis en Tunisie dans les domaines économiques et sociaux devraient également se traduire sur le plan des réformes politiques et du respect des droits humains». Samuel Schmid, Président de la Confédération helvétique, a déclaré encore plus clairement à la cérémonie d'ouverture du Sommet de Tunis : «il n'est pas acceptable que l'ONU compte encore parmi ses membres des Etats qui emprisonnent des citoyens au seul motif qu'ils ont critiqué leur gouvernement sur l'Internet ou dans la presse». Quant au ministre de l'Economie et des Finances, Thierry Breton, chef de la délégation française, il avait qualifié

(12) Shirin EBADI, *op. cit.*

(13) Quelques jours auparavant, il avait dénoncé la tenue d'un tel événement dans ce pays connu pour la répression des libertés civiles qu'il impose.

(14) Kofi ANNAN, discours de clôture, SMSI, Tunis, 2005.

la veille la liberté de la presse de «*moteur essentiel du développement fulgurant de l'Internet*» (15).

Que reste-t-il donc des Objectifs du Millénaire?

Le secrétaire général des Nations Unies a déclaré que les technologies de l'information et de la communication «*doivent nous aider à atteindre les Objectifs de développement du Millénaire*», phrase que l'on retrouve d'ailleurs dans la Déclaration de principes de Genève et dans l'Engagement de Tunis. Or, la plupart des débats sont restés focalisés sur la gouvernance et les droits de l'homme, au détriment des causes comme l'éradication de la pauvreté, l'amélioration de la santé, l'alphabétisation..., voire, plus généralement, ce que l'on classait sous la terminologie de «réduction de la fracture numérique».

En tout cas, il faut craindre une dérive techniciste, qui tend à résoudre les problèmes politiques, économiques et sociaux par le biais de l'ordinateur-miracle et d'Internet associés. Dans la plupart des pays africains, par exemple, la dette annulée par les bailleurs de fonds est reconvertie en investissements sociaux de base; en Egypte on la verse dans la vulgarisation des technologies de l'information et de la communication (16).

Quel exemple en termes de diversité culturelle?

Le principal point de vue développé au cours du Sommet est que, sans la «diversité culturelle», on ne peut parler d'une société de l'information inclusive. A Genève, par exemple, la cérémonie de clôture de la première phase a été marquée par un événement sans précédent dans l'histoire des sommets mondiaux: des chefs de délégations gouvernementales ont dénoncé la domination de la langue anglaise comme langue de travail et le mépris affiché à l'égard des autres langues officielles de l'ONU, l'espagnol, le chinois, l'arabe ou le français. On a ainsi entendu les représentants de pays comme le Portugal, le Brésil et la Chine mettre en cause pour raison de non-conformité linguistique les documents qu'ils venaient d'approuver. On pouvait s'y attendre puisqu'on sait que la question est aussi celle de ces populations n'ayant pas accès à la plupart des contenus parce que ne maîtrisant pas l'anglais, le français, l'espagnol...

(15) En marge de cet événement international, plusieurs voix de contestation se sont fait entendre. La plus remarquée a sans doute été celle de Reporters sans frontières (RSF) qui, en tant qu'ONG exclue, a créé une radio pirate baptisée «Radio non grata», destinée à «faire connaître les atteintes à la liberté d'expression commises par de nombreux Etats participants au Sommet» – RSF a notamment mis en cause la Tunisie, la Chine, le Vietnam, Cuba...

(16) L'expérience égyptienne, présentée comme un modèle, a valu à ce pays plusieurs accords de conversion portant sur sa dette, évaluée à 31 milliards de dollars. Ces accords ont été signés notamment avec la France, l'Allemagne, l'Italie et la Suisse, pour un total de 550 millions de dollars. Dans ce cadre, Le Caire a pu bénéficier de 150 millions de dollars, de la part de l'Italie, pour financer cinquante-trois projets de développement.

En tout cas, le SMSI n'a pas abouti au bannissement des exclusions culturelles, ni à l'élaboration d'un plan visant à réduire ces fractures linguistiques. Au-delà de la Déclaration de principes, la langue, la culture sont au cœur d'enjeux économiques et politiques qui dépassent de loin le cadre de la déclaration d'intention.

La participation de la société civile

La société civile a souffert du processus d'accréditation. Celui-ci a bien souvent été marqué par l'arbitraire sous la pression de certains gouvernements. Ainsi, l'un des membres de l'organisation Human Rights in China s'est vu dénier l'accréditation. En revanche, de très nombreuses OVG (Organisations véritablement gouvernementales) – en premier lieu les associations tunisiennes – ont obtenu leur accréditation sans aucun problème, quand elles ne bénéficiaient pas carrément du statut ECOSOC. Ces organisations, notamment tunisiennes, n'ont pas cessé de troubler le travail des groupes de la société civile, spécialement du caucus droits de l'homme et, ce, dès le début de la «phase de Tunis».

Ce harcèlement permanent et le constat sur la détérioration croissante des relations entre le gouvernement tunisien et les associations de la société civile tunisienne critiques vis-à-vis de lui ont conduit une partie de la société civile à organiser un «Sommet citoyen sur la société de l'information (SCSI)» en parallèle du Sommet de Tunis. Ce sommet parallèle avait un double objectif : témoigner de la solidarité avec les ONG tunisiennes interdites et/ou poursuivies et faire pression sur le gouvernement tunisien – et, au-delà, sur d'autres gouvernements participant au Sommet et connus pour leur attitude anti-droits de l'homme – pour que le SMSI débouchât sur une véritable reconnaissance des droits et libertés en son sein et dans ces décisions. Non seulement la tenue du SCSI organisé par les ONG dûment accréditées a été interdite, mais ses participants ont été dispersés violemment par la police tunisienne.

De plus, un certain nombre d'autres ONG ont – comme CSDPTT – refusé de participer au Sommet à Tunis pour les raisons d'ordre éthique (respect des droits de l'homme, libre circulation des idées, accès non discriminatoire...).

* *
*

Le SMSI, dans l'ensemble de la démarche qui a été la sienne, a fait preuve d'une vision partielle, voire partiiale (dominance, sinon hégémonie de l'Internet) de la société de l'information. En effet, de nombreuses questions ont à peine été mentionnées dans les projets de résolution, à commencer par celles de la concentration des médias et, plus généralement, de la constitu-

tion d'oligopoles privés dans les secteurs de l'information, de la communication, des télécommunications, de l'informatique, de l'électronique grand public et des industries culturelles. De manière générale, on peut affirmer que les débats ont souvent dénoté une absence de prise en compte de la réalité quotidienne des utilisateurs réels et potentiels. Cela s'explique sans doute par le mode de recrutement des participants ou par l'exclusion quasi automatique des «sans voix» (17). Peut-être une présence trop importante de ces personnes était-elle difficile à concilier avec le cadre néo-libéral dans lequel s'est inscrit le SMSI. Il faut en effet reconnaître que c'est cette vision qui justifie la privatisation du secteur des télécommunications, le maintien de l'ICANN comme principal gestionnaire d'Internet, ainsi que son soutien par la plupart des grandes sociétés américaines.

Loin d'être fondée sur les droits de l'homme et la solidarité, la société de l'information qui a été promue est néo-libérale et sécuritaire. Le fossé s'est accru entre les attentes et les résultats. Au Sommet de Tunis, la fracture était aussi entre l'intérieur du Kram et l'extérieur, et à l'intérieur du Palais des Expositions, entre le faste des plénières et les événements parallèles, entre le secteur privé et la société civile, entre les stands des pays riches et ceux des pays pauvres. Sur toutes ses facettes, le SMSI a affiché les contrastes saisissant d'un même monde, entre les discours et la réalité quotidienne des utilisateurs et des non-utilisateurs d'Internet, entre les stands des géants de l'informatique et les petits projets développés par les organisations communautaires.

Pour ce qui est de la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation des objectifs, ils dépendent très certainement des mécanismes proposés. Ni le Forum pour la gouvernance de l'Internet, ni la Commission des TIC pour le développement susceptible de voir le jour au sein de l'ECOSOC n'en garantissent un quelconque résultat.

(17) Alain KIYINDOU, «The millions without a voice in the Worldwide Information Society», *The Journal of Information Technologies and International Development*, 2005, pp. 90-91.

LE CONTRÔLE D'INTERNET EN CHINE : L'AVERS ET LE REVERS

REGARDS SUR LA SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

PAR

OLIVIER ARIFON (*)

ET

PHILIPPE RICAUD (**)

UN MYTHE AUX COLORATIONS OCCIDENTALES

L'arrivée de la «société de l'information» en Asie et plus particulièrement en Chine relance et amplifie le débat sur le lien entre développement et démocratie. A ce jour, la thèse dominante est la suivante : l'association entre réformes économiques, libéralisation du marché et des échanges et montée d'une classe moyenne doit, selon toute vraisemblance et à plus ou moins court terme, conduire à des réformes démocratiques. Dans le cas chinois, cette idée est soutenue par certains chercheurs et journalistes, constatant de réelles réformes sur la liberté de la presse et d'expression à Taïwan, en Corée, voire aux Philippines.

Toutefois, la situation chinoise est différente : le pouvoir n'a *«pas de défi à relever et ne risque pas d'être défait par un processus électoral»* (1). Il est donc libre d'appliquer, en économie comme pour la «société de l'information», les méthodes et procédés de son choix. Avant d'examiner les conséquences de ce constat, rappelons le contenu du concept de «société de l'information».

(*) Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'Université Robert Schuman (Strasbourg, France) et chercheur au Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME).

(**) Maître de conférences en Sciences de l'information et de la communication à l'IUT de Dijon (France) et chercheur au LIMSIC.

(1) Hu PING, *Chine, à quand la démocratie? Les Illusions de la modernisation*, Editions de l'Aube, 2004, p. 35.

Un terme ambigu

Présent depuis le début des années 1990, ce terme recouvre deux domaines : le développement des techniques et des pratiques de communication et des programmes d'actions publiques et privées. Cela s'incarne dans deux directions : des technologies reliées en réseaux et un discours sur la connaissance considérée comme une ressource de compétitivité et de développement. Il faut donc prendre en compte ces deux dimensions, d'origines distinctes, mais confondues dans l'expression : d'une part, les technologies, essentiellement numériques et issues de l'informatique, s'imposent comme outils de travail et de communication; de l'autre, la «société de l'information» propose une augmentation du savoir commun grâce à la mise en réseau des savoirs que porte chaque individu ou organisation. Ici, la connaissance (d'une institution, d'un pays...) est perçue comme un moyen de compétitivité économique et «sociétal». C'est ce que montre le discours sur le *management* de l'information et l'intelligence économique qui, venu du monde de l'entreprise, arrive peu à peu dans d'autres organisations, voire s'applique à un pays. C'est le sens du débat sur le «patriotisme économique», notion mise en avant par le Premier ministre français Dominique de Villepin, à partir de septembre 2005.

Les questions relatives à la société de l'information, notamment l'analyse des concepts et mythes, sont débattues depuis un certain temps (2). Il reste utile de signaler ici le discours de la Commission européenne dans son Livre blanc, qui, en 1997, voyait déjà dans la société de l'information un des facteurs de formation et de croissance capable de donner un nouveau souffle à l'Union européenne et à ses politiques, ce que les années 2000 ont infirmé.

Toutefois, la société de l'information fait l'objet de programmes conduits par les Etats et les entreprises et a été le sujet d'un «sommet mondial», dont la seconde édition a eu lieu à Tunis en novembre 2005. Elle fait aussi l'objet de contestations et débats par les ONG, ce qui, en retour, la légitime aux yeux des médias et du public. En 2005, les conclusions du rapport de l'UNESCO, «Vers les sociétés du savoir», portent essentiellement sur les risques de promotion d'un système unique et sur le danger d'un déterminisme technologique.

Société de l'information et société chinoise

Les observateurs extérieurs, politologues européens comme dissidents chinois, voient dans la montée en puissance de la société de l'information, un facteur favorable à l'évolution de la société chinoise. Fait prometteur lorsqu'on remarque que la société de l'information est porteuse – au même

(2) Cf. Alain KIYINDOU, «Société de l'information»: perspectives pour le Sommet de Tunis», *Annuaire français des relations internationales*, vol. V, 2004, p. 1017; Michel MATHIEN (dir.), *La «Société de l'information». Entre mythes et réalités*, Bruylant, Bruxelles, 2005

titre qu'Internet – de mythes fondateurs. Or, ces derniers sont profondément enracinés dans la culture occidentale, voire exacerbés dans celle des Etats-Unis : facteur de démocratie (représentative ou participative), transparence entre politiques et société civile, information libre et forte gratuité, accès au savoir et société de la connaissance, autorégulation au sein ou non de l'ICANN (Internet Corporation for Assigned Names and Numbers, société privée contrôlée, rappelons-le, par le Département du Commerce des Etats-Unis) (3).

En Extrême-Orient, les attentes générées par ces mythes pourraient alors contribuer à réduire les tensions de la société chinoise, celles-ci résultant d'une économie florissante, d'un vide politique – le dogme du Parti communiste chinois (PCC) est obsolète – et d'une absence de spiritualité. Toutefois, il semble que le gouvernement ait décidé d'un usage d'Internet propre à ses intérêts et à sa culture, point de vue qui rejoint l'analyse de Jean-Luc Domenach : *«le régime chinois s'engage sur le marché mondial, mais en restant lui-même, comme une grande puissance per se, afin de figurer, sans payer de prix politique majeur, dans le petit nombre de pays qui profitent le plus de la mondialisation et la contrôlent»* (4).

Le choix de la Chine face à la société de l'information

Conscient de l'intérêt d'un réseau et de connexions efficaces à l'intérieur du pays comme avec l'extérieur, la Chine a, dès 1996, décidé d'intégrer l'Internet. L'architecture du réseau a été développée sous l'égide de plusieurs administrations, selon une règle bien précise : quatre grands réseaux forment quatre points d'accès au pays. Ces *backbones* (colonnes vertébrales) supportent l'ensemble du trafic à l'échelle du pays, solution qui rend aisée l'installation de filtres et de logiciels spécialisés vis-à-vis des sites hébergés à l'étranger. Le pays revendique une approche particulière, comme en témoigne la déclaration du ministre chinois des Postes et des Télécommunications : *«le gouvernement chinois est conscient tant des avantages que des inconvénients de ce réseau [...]. Il s'agit d'adopter des mesures contre ce qui peut être préjudiciable à la sécurité du pays et ira à l'encontre des traditions chinoises»* (5). Et, dès 1996, un premier texte de loi contrôlant l'accès à Internet et à son contenu a été proposé. Depuis, de nombreuses autres régulations se sont succédé, l'ensemble formant une série de mesures légales et rationnelles.

(3) Ces termes sont débattus et pourraient être détaillés. Pour plus de détails, cf. le rapport de la Commission nationale française de l'UNESCO, *La «société de l'information» : glossaire critique*, La Documentation française, Paris, 2005.

(4) Jean-Luc DOMENACH, *Où va la Chine?*, Fayard, Paris, 2002, p. 130.

(5) Cité par Dominique COLOMB, «La relation équivoque de la Chine avec Internet», in Tristan MATTE-LART (dir.), *La Mondialisation des médias contre la censure*, INA /de Boeck, 2002, p. 289.

Enfin, des observateurs ont insisté sur le rôle modificateur de l'adhésion à l'OMC pour la Chine. Or, les Etats sont libres d'imposer des réglementations, surtout sur des points comme la sécurité ou l'intérêt général, et rien ne mentionne une obligation de liberté de parole et de presse dans les textes de l'Organisation.

A L'ÉPREUVE DES FAITS

Régulation et adaptation

Deux questions se posent, celle de la régulation et celle, moins évidente, de l'adaptation de la société de l'information aux attentes du gouvernement chinois. Historiquement, en Occident, la régulation des savoirs et des médias est passée par plusieurs acteurs. Sur ce sujet, Régis Debray a consacré un chapitre de son *Cours de médiologie générale*, où il explique les étapes et les acteurs de la régulation : le livre manuscrit a d'abord été régulé par l'Eglise puis l'imprimé par l'Etat ; ensuite, le télégraphe, les agences de presse, la radio puis l'audiovisuel ont été régulés par le marché et l'Etat (6).

Internet complique la situation, car outil construit en réseau, franchissant les frontières, sa régulation pose problème et permet à chaque groupe social de s'y retrouver en fonction de son idéologie. Des structures comme l'Eglise catholique romaine ou les réseaux terroristes en ont bien compris les intérêts et les usages, conformément à leurs objectifs respectifs. Enfin, le réseau pose un autre problème : « *Internet pose un tel degré d'interconnectivité que les Etats doivent absolument veiller à ce qu'il soit régulé dans les économies moins développées comme la Chine, s'ils veulent éviter que s'ouvrent des brèches par lesquels passeront [...] le terroriste, le trafiquant de drogue, le blanchisseur d'argent et le diffuseur de pornographie infantile* » (7).

Le recensement des actions et outils mis en place par le gouvernement révèle la vision de ce dernier sur les TIC, pensés à la fois comme outils de développement et comme moyens de contrôle idéologique :

- nécessité d'une déclaration et d'une approbation des nouveaux sites auprès du gouvernement, démarche identique à celle pour les journaux et autres médias ; les sites existants devaient eux se faire enregistrer avant la date limite du 30 juin 2005 auprès du gouvernement.
- interdiction de mise en ligne de toute information n'ayant pas été validée par la SPPA (State Press and Publication Administration).

(6) Régis DEBRAY, *Cours de médiologie générale*, Gallimard, Paris, 1999, p. 334.

(7) Christopher R. HUGHES, « Pourquoi Internet ne démocratisera pas la Chine », *Critique internationale*, n° 15, avr. 2002, pp. 85-104.

- pacte d'autodiscipline instauré en mars 2002, à savoir adhésion volontaire des portails, moteurs et fournisseurs d'accès à une charte de conduite édictée par l'Association chinoise de l'Internet.
- surveillance des sites, des *blogs* et des forums de discussions par des personnels spécialisés, des cyberpoliciers, du ministère de la Sécurité publique.
- censure en temps réel des outils de discussion sur Internet : *cf.* à ce propos l'étude menée par Reporters sans Frontières, qui détaille, avec des tests, la surveillance des forums et le délai de vie d'un message au contenu jugé incorrect par les autorités (8); un travail identique a été mené par l'OpenNet Initiative (9).
- instauration d'une liste restrictive de mots-clefs, comme «Taiwan», «démocratie», «Tibet» ou «droits de l'homme», fournis par l'Etat et mis en place par les moteurs de recherche tels que Google et Yahoo! En d'autres termes, ces sociétés pratiquent la restriction de leurs prestations, attitude antinomique avec leur positionnement publicitaire en Occident, mais totalement cohérente d'un point de vue commercial, puisqu'il s'agit de répondre aux attentes du client.
- filtrage : liste noire de sites avec mise à jour en permanence, *via* des technologies fournies par des sociétés occidentales (500000 sites seraient jugés contraires aux lois chinoises ou attentatoires à la société) (10).
- publication d'une liste de commandements, manière de suggérer le «bon» comportement aux internautes. Il est ainsi interdit de diffuser des informations qui «*violent les principes de base de la Constitution chinoise; mettent en danger la sécurité nationale, révèlent des secrets d'Etat, incitent à la subversion de l'Etat ou mettent en danger l'unité du pays*», qui portent atteinte à la réputation du pays, développent la haine, le racisme et mettent en danger l'harmonie ethnique du pays, violent les lois nationales sur la religion ou promeuvent les sectes et les superstitions, propagent des rumeurs, mettent en danger l'ordre et créent une instabilité sociale, ont un caractère pornographique, violent ou lié aux jeux de hasard, diffament ou portent atteinte à la réputation des personnes, incluent des informations illégales au regard de la loi ou des règlements administratifs.

Deux interdictions inédites ont été ajoutées à ces règles : l'encouragement des rassemblements illégaux, les grèves, les troubles à l'ordre public; l'organisation des activités illégales ou la création des associations illégales par le biais d'Internet (11).

(8) Reporters sans Frontières, *Chine, le livre noir*, RSF, Paris, 2004, pp. 93-101.

(9) «Internet filtering in China in 2004-2005», disponible sur le site Internet www.opennetinitiative.net.

(10) Arnaud JACOB, *Le Panopticon chinois. La liberté de l'Internet en question*, disponible sur le site Internet www.fluctuat.net/tourdu monde.

(11) *Cf.* le site Internet www.rsf.org.

Ce panorama montre le paradoxe de la situation. D'une part, le réseau chinois est le deuxième de la planète après celui des Etats-Unis, avec près de 100 millions d'internautes pour 31 millions de PC connectés, et la politique du gouvernement en matière d'équipement, de développement des technologies est visible, car la Chine compte bien tirer parti de ces efforts pour soutenir et amplifier la croissance du pays. D'autre part, le gouvernement central étend et perfectionne son contrôle du réseau, tout en laissant prospérer le champ économique et commercial. Les sites commerciaux ou de vente en ligne ont, en effet, une grande liberté d'action et des accords de partenariats ont été signés avec Yahoo et Google. Signalons que cette volonté de contrôle n'est pas isolée et donne à voir comment, selon les régimes, les Etats cherchent des solutions : *Courrier International* mentionne que l'Australie, le Zimbabwe, l'Arabie saoudite et le Vietnam tentent de restreindre l'usage au réseau tout en profitant de ses avantages (12), le cas le plus étonnant étant Cuba, où il est nécessaire d'obtenir une autorisation de l'administration pour accéder à un ordinateur connecté au réseau.

Dynamique politique particulière ou nécessité?

La situation chinoise de la société de l'information, associée à celle de la presse – peines de prisons pour les journalistes, avis tranchés du département de la propagande –, montre que l'espace du débat public a rétréci. Cette situation fait réagir de nombreuses associations et ONG.

L'une d'elles, Reporters sans Frontières, vient de publier, avec l'aide du ministère français des Affaires étrangères et de la Caisse des dépôts et consignations, un guide pour bien utiliser les *blogs* (13). Véritable *vade-mecum* technique et philosophique, assorti d'adresses et de témoignages, ce guide de 46 pages indique comment créer un *blog*, l'alimenter et, fin du fin, comment discuter (essayer de) de manière anonyme, contourner la censure et assurer la confidentialité de ses courriels. Au-delà de cette action, l'Occident est ici confronté à ses valeurs. En effet, certains pensent que les fournisseurs d'accès ne devraient pas signer les accords relevés plus haut avec le gouvernement chinois, en vertu du respect des droits de l'homme et de la politique de restriction des libertés. En filigrane, cette attitude reviendrait à une sorte de violation des valeurs d'Internet et des droits fondamentaux, conçus, rappelons-le, selon les valeurs occidentales.

Cela peut contribuer à expliquer pourquoi les internautes cherchent d'eux-mêmes les limites à ne pas dépasser avec Internet, en particulier sur les *blogs* et forums. Bien entendu, l'omniprésence de la police et l'arrestation de 62 internautes sont également des facteurs significatifs de leur attitude. Toutefois, le gouvernement tente certainement de faire jouer les deux

(12) *Idem.*

(13) *Guide pratique du blogger et du cyberdissident*, disponible sur le site Internet www.rsf.org.

dimensions à la fois, répression et intégration des limites par les citoyens. Après tout, le processus n'est-il pas similaire avec les tentatives de régulation de la musique disponible au format MP3 sur le réseau? D'une part, sanction et répression, jusqu'à quinze mille euros pour la plus grosse peine en France (quatre mois de prison ferme à Taiwan) et mise en place de systèmes payants et efficaces (14).

En définitive, la régulation se pose en termes de position d'un curseur. Entre la position des Etats-Unis, qui refusent de laisser à d'autres pays la régulation du réseau, et, à l'opposé, celle des pays totalitaires, qui veulent la transférer aux Etats, l'Europe propose une solution médiane, avec la mise en place d'un organisme international. Ce débat a fait l'objet du Sommet mondial de la société de l'information qui s'est tenu à Tunis à l'automne 2005. La dynamique politique de ce processus demande un traitement adapté, puisque la complexité des enjeux peut conduire à en privilégier certains au détriment d'autres. La prise en compte de toutes ces dimensions conduit à une analyse plus réaliste que le postulat selon lequel des valeurs sociales «dominantes» se répandraient automatiquement dans le monde entier.

En d'autres termes, pour le cas actuel de la Chine, il semble que ni les entreprises privées, comme c'est manifestement le cas en Occident, ni les organismes internationaux ne façonnent Internet. C'est plutôt le contraire : la Chine décide de la manière d'utiliser et de réguler les technologies de l'information et de la communication. Ce pays semble s'engager vers une sorte d'absorption des caractéristiques de la société de l'information pour les adapter à ses propres valeurs. Cela n'est pas la première fois, puisque l'histoire montre comment la Chine a su absorber successivement le bouddhisme, les envahisseurs mongols et mandchous et les technologies industrielles venues d'Occident. Il semble que le capitalisme suive, en ce moment, la même voie. La question est posée. La réponse viendra dans les dix prochaines années.

LES BONNES INTENTIONS DE L'OCCIDENT...

La Chine est ainsi à la fois un bon et un mauvais élève : bon parce que le régime encourage, par des mesures concrètes, le rapide développement d'Internet; mauvais en raison du contrôle répressif à l'encontre des internautes et des sites qui n'ont pas son approbation.

On a vu également que le régime ne manque pas de raisons formellement irréprochables pour couvrir une censure dont l'Occident s'offusque à bon droit. Il paraît inattaquable quand il invoque la sécurité du pays dans sa

(14) Sur ce sujet, cf. le dossier «Dix ans de révolution numérique», *Télérama*, n° 2 912, 5 nov. 2005, pp. 63-75.

lutte contre les rassemblements illégaux, l'incitation à la subversion et au soulèvement, quand il sanctionne les actes racistes, les rumeurs, les atteintes à la réputation des personnes, lorsqu'il prend la défense des traditions et des valeurs chinoises en réprimant la pornographie et les jeux de hasard. Les déclarations d'intention sont nettes, même si les faits qu'elles recouvrent sont moins purs. Ce faisant, le régime chinois agit comme doit le faire n'importe quel régime soucieux de l'intérêt collectif et de la paix civile. Cependant, on objectera, avec John Rawls, que *«chaque personne possède une inviolabilité fondée sur la justice qui, même au nom du bien-être de l'ensemble de la société, ne peut être transgressée»* (15). Autrement dit, les droits de l'homme ne sauraient être sacrifiés sur l'autel de la sécurité. On pourrait s'entendre répondre ceci : en bonne orthodoxie marxiste, le régime chinois considère le Parti comme le dépositaire légitime des intérêts du peuple, l'instance qui sait mieux que le peuple lui-même ce qui est bon.

Ces justifications ne font pas illusion dans le camp occidental, où l'on dénonce les abus de pouvoir et les atteintes aux droits de l'homme. S'arroger un droit de regard sur le contenu des messages à caractère privé est ouvertement contraire au principe démocratique, qui exige autant une opacité protectrice enveloppant la sphère privée que la transparence dans l'espace public. Le contrôle d'Internet apparaît très discutable dès lors que la sacro-sainte liberté d'expression est menacée et que des individus sont condamnés – et parfois jetés en prison – pour des accusations aussi fantaisistes que d'avoir tenu des propos anti-gouvernementaux, des idées subversives, des paroles anti-patriotiques et autres formules du même genre. Imposer ainsi le silence aux opposants, arrêter la diffusion des opinions hétérodoxes sur les questions sensibles comme le Tibet, Taiwan, le Xinjiang, la démocratie est perçu comme une forme de censure en Occident, qui, dans la distinction entre liberté d'expression et droit régalien d'un Etat à prévenir les fauteurs de troubles, suit la ligne de démarcation définie par des penseurs comme Bentham.

Michel Foucault a popularisé le Bentham du *Panoptique*, mais d'autres écrits du philosophe anglais, accessibles en français depuis quelques années seulement, donnent un éclairage sensiblement moins «totalitaire» du principe de surveillance (16). Chez Bentham, en effet, sécurité et liberté sont les deux versants d'une même réalité, si bien que œuvrer à l'un, c'est œuvrer à l'autre. Il y a là la base d'une théorie sociale et politique qui prend ses distances vis-à-vis de la philosophie politique de Hobbes par exemple. Il y a certes nécessité d'une surveillance dirigée contre les délinquants, puisqu'ils constituent une menace directe pour la sécurité des citoyens. C'est le panoptique version carcérale, mais extensible à la société : l'Etat,

(15) John RAWLS, *Théorie de la justice*, Seuil, 1997, p. 29.

(16) Jeremy BENTHAM, *Garanties contre l'abus de pouvoir et autres écrits sur la liberté politique*, Editions Rue d'Ulm, 2001. Cf. notamment la postface écrite par Marie-Laure Leroy, dont nous nous inspirons ici.

pour garantir la sécurité des citoyens, est fondé à exercer une certaine surveillance; Bentham justifie l'établissement de fichiers qui renseignent le pouvoir sur chaque individu. Cependant, le Britannique prévoit une limite à ne pas franchir : les fichiers ne doivent contenir aucun renseignement d'ordre privé telles la religion, les opinions, *etc.* Il n'est donc pas question, pour lui, d'en appeler à une société totalement transparente pour le pouvoir. Bentham, sans rien imaginer des possibilités infinies de l'informatique et de la biométrie, se doutait déjà qu'un fichier contenant des données à caractère privé donnerait inévitablement lieu à une utilisation autre que la simple sécurité des citoyens.

Le *Panoptique* comme principe de surveillance de la société est «l'œil du pouvoir» : version privilégiée par Foucault, à la recherche d'un modèle pour rendre compte des relations de pouvoir dans les sociétés modernes et démocratiques. Toutefois, c'est oublier que le principe de surveillance est, chez Bentham, réversible, comme Christian Laval l'a rappelé (17). Le problème que Bentham entend ici résoudre est formulé par la question : qui nous protégera de nos gardiens ? Question paradoxale, en vérité. C'est pourquoi Bentham refuse l'instauration de gardiens au-dessus des gardiens, d'une police des polices, solution qui ne ferait que déplacer le problème à l'infini, sans le résoudre nullement. Au lieu de cela, Bentham propose d'appliquer le principe de surveillance aux gouvernants : le peuple sera en mesure de vérifier par lui-même si les dirigeants travaillent aux intérêts collectifs ou s'ils les trahissent. Le *Panoptique* est alors «l'œil du peuple» : les dirigeants sont, en tant que tels, des délinquants potentiels ; le peuple est le meilleur juge de la préservation des intérêts collectifs car il est par principe incorruptible – la corruption est la trahison des intérêts collectifs au profit d'intérêts privés ou de ceux d'une minorité. On mesure tout ce qui sépare cette conception de la conception marxiste, qui a des accents gnostiques en raison d'une division entre le petit groupe des initiés qui savent et doivent régner sur les hommes ordinaires, assimilés à des ignorants.

La surveillance, appliquée au peuple par les dirigeants et aux dirigeants par le peuple, est par conséquent l'élégante solution apportée par Bentham au problème du rapport entre liberté et sécurité. Hobbes, par la théorie du «*pacte social*», concevait la sécurité comme une concession passée au détriment de la liberté de chacun, le citoyen troquant une portion de sa liberté contre une promesse de sécurité. Telle est, nous semble-t-il, la pensée qui sert de cadre à la conception occidentale précisant les conditions sous lesquelles un régime est en droit d'exercer un contrôle des citoyens et les limites à ne pas franchir. Appliqué au contexte chinois, il conduit à stigmatiser la politique répressive du régime, outrepassant ses droits et obligations.

(17) Christian LAVAL, «De l'utilité du Panoptique», postface à Jeremy BENTHAM, *Panoptique, Mémoire sur un nouveau principe pour construire des maisons d'inspections, et nommément des maisons de force*, Mille et une Nuits, Paris, 2002, pp. 59-65.

Contre ces abus de pouvoir, l'Occident place de grands espoirs dans la pénétration de la Chine par les nouvelles technologies. Il veut à tout prix y voir un instrument de démocratisation, un levier pour la défense des droits de l'homme, un canal par lequel s'insinueront les idées modernes. « *Aucune nation n'a encore trouvé le moyen d'importer des biens et des services tout en arrêtant à ses frontières les idées étrangères*, déclarait James Baker en 1992. *Il est de notre intérêt que la prochaine génération de Chinois soit impliquée dans l'ère de l'information et ne reste pas à l'écart des grands courants mondiaux qui modèlent l'avenir.* » (18) Christopher Hughes, qui rapporte cette citation du secrétaire d'Etat américain, était brillamment l'idée selon laquelle les technologies de l'information et de la communication fonctionnent très peu en faveur de la démocratie, alors que la cause nationaliste en tire le meilleur parti. Ajoutons à son analyse que de nombreux groupes et entités sociales se sont appropriés très tôt Internet : les altermondialistes, les libertaires, les pédophiles, la pègre, *etc.*, chacun voit midi à sa porte et Internet dans son camp. La Toile se présente donc comme un nouveau terrain, où s'agitent et s'affrontent des groupes existants, un média au service de n'importe quelle cause, démocratique ou non, voire anti-démocratique.

... ET LEURS ENVERS

Les visées occidentales sont également – pourquoi se le cacher? – de nature économique : la Chine – le marché du siècle! répète-t-on à l'envi – devrait abandonner son économie communiste et sortir de son isolement. Cette évolution est en cours. Internet est un formidable moyen d'entrer dans le développement économique de la Chine. Ici, les bonnes intentions (liberté des citoyens, droits de l'homme, démocratie) s'effacent devant les questions d'intérêt et on sait combien ces deux aspects, le politique et l'économique, importent à nos chefs d'Etat : d'un côté, il y a croisade pour les droits de l'homme; d'un autre, chacun veille jalousement à la préservation de ses intérêts commerciaux. Cette ambivalence, qui paraît légitime et ne pose pas de problème dans la conscience de nos dirigeants, doit cependant réveiller de douloureux souvenirs dans la mémoire collective chinoise... Il ne nous semble pas possible d'apprécier pleinement le contrôle d'Internet par les autorités et, plus largement, la pénétration des technologies de l'information, ses enjeux mais surtout sa signification, sans un regard rétrospectif sur le contexte historique qui a vu la fin de la dynastie des Qing (au pouvoir depuis 1644) et l'avènement de la République (1911), en particulier le rôle de l'Occident dans ces événements de portée considérable.

(18) James A. BAKER, « America in Asia : emerging architecture for a pacific community », *Foreign Affairs*, vol. LXX, n° 5, 1991-1992, pp. 16, cité in Christopher R. HUGHES, *op. cit.*, p. 85.

Pour simplifier, il existe en Chine, depuis le XVIII^e siècle, la plus grande méfiance, pour ne pas dire une franche hostilité, à l'égard de l'influence occidentale, entrecoupée de courtes périodes d'accalmie. Cela a conduit la Chine à fermer ses frontières, à restreindre ses contacts avec l'étranger, bref à se protéger contre ce qui était considéré comme une contamination. Parallèlement, les nations européennes ont éprouvé la plus grande impatience, souvent teintée d'irritation et d'agressivité, devant ce repli jugé intolérable par des nations expansionnistes et colonialistes. Celles-ci ont par conséquent exercé une pression constante pour forcer l'ouverture de la Chine, par la diplomatie, puis par des voies moins pacifiques.

Rappelons que les firmes britanniques acheteuses de thé et de soie s'accommodaient difficilement des restrictions imposées par le gouvernement mandchou, qui n'avait autorisé qu'un seul port d'échange commercial (Canton). Pour équilibrer les importations étrangères par des exportations, ces firmes ont monté un système de contrebande de l'opium, produit par la main-d'œuvre bengalie de la Compagnie britannique des Indes orientales. Naturellement, les autorités chinoises se sont émues des effets dévastateurs de cette drogue et se sont offensées de cette ingérence occidentale. Les traités concluant les deux guerres de l'Opium, celui de Nankin (1842) et celui de Tientsin (1858), ont abouti à l'ouverture de ports commerciaux. La Chine se voyait en outre contrainte d'entretenir des relations diplomatiques avec les nations occidentales et créa dans ce but un ministère des Affaires étrangères. Enfin, l'activité missionnaire, interdite depuis le XVIII^e siècle, a été de nouveau autorisée jusque dans l'intérieur du pays. On retrouve les trois «M» soutenant le processus colonial en Afrique et ailleurs : les marchands, les militaires, les missionnaires.

L'ombre des «Traités inégaux» plane depuis plus d'un siècle sur les relations internationales entre la Chine et l'Occident. Ces traités, dénoncés par exemple au moment des négociations sur la rétrocession de Hong Kong, symbolisent une souveraineté chinoise bafouée dans plusieurs domaines essentiels : l'administration, l'armée, la justice. Les guerres de l'Opium, le sac de Pékin par les troupes britanniques, françaises et allemandes, les concessions arrachées à un empire à bout de souffle, sont des humiliations qui blessent aujourd'hui encore la fierté de tout Chinois. Elles sont consignées dans les livres d'histoire des écoliers ; elles sont dénoncées par les gouvernements successifs, qui savent habilement exploiter, dans les discussions diplomatiques, le souvenir de l'ingérence occidentale, son arrogance, son manque de scrupule et rapporter tout fait d'actualité à cette période de l'histoire. Qu'on pense aux soulèvements populaires tournés contre les étrangers après le malencontreux bombardement de l'ambassade de Chine à Belgrade, soulèvements certes spontanés, mais aussi savamment encouragés et médiatisés par le régime de Pékin.

D'abord refusée, puis forcée, la modernisation avait été finalement acceptée suivant le principe *zhong xue wei ti, xi xue wei yong* : le savoir chinois est essentiel, le savoir occidental est purement utilitaire. Il convenait d'assimiler la science occidentale sans devenir occidental – et tant pis pour la prémisses de James Baker sur l'inhérence des biens et des idées : après tout, une vache ne devient pas herbe bien qu'elle se nourrisse exclusivement d'herbe. Le mouvement pour la modernisation ouvrit des bureaux de traduction d'ouvrages scientifiques et techniques occidentaux, fonda les premières industries, créa des usines – et, simultanément, entreprit une restauration du confucianisme pour siniser la modernisation. Avec la société de l'information, la même pièce se rejoue à un siècle et demi de distance.

* *
*

Le problème de l'ouverture à l'influence occidentale a préfiguré la question actuelle de la démocratisation de la Chine grâce à Internet. L'Occident, toujours animé par la «mission civilisatrice» qu'il s'est donnée à lui-même, désire porter la démocratie au monde entier, comptant sur la mondialisation des technologies de l'information pour l'aider dans cette entreprise. En face, la Chine se remet des excès de l'ère maoïste. Après avoir opté pour la stratégie de la fermeture jusqu'en décembre 1978, date du lancement de la réforme (*gaige*) par Deng Xiaoping, le régime a décidé de relever le défi, c'est-à-dire de s'appropriier les technologies occidentales de l'information sans pour autant céder sur les idées qu'elles sont censées véhiculer. C'est ainsi que le régime chinois encourage l'ouverture à Internet tout en gardant la main et l'œil sur ce qui s'y passe, en mettant à contribution les fournisseurs d'accès pour mettre en place une censure efficace. Le passage à la société de l'information se présente donc comme un *remake* de la modernisation de la Chine au XIX^e siècle (19).

(19) Ce qui, au passage, résout l'étrange ambiguïté de la Chine par rapport à Internet, soulevée dans l'article de Dominique COLOMB cité précédemment.

L'AVENIR DE L'AGENCE FRANCE-PRESSE A NOUVEAU EN DÉBAT

PAR

MICHEL MATHIEN (*)

Depuis le 13 décembre 2005, l'Agence France Presse (AFP) a un nouveau président-directeur général en la personne de Pierre Louette, qui en était déjà le directeur général depuis le 20 novembre 2003. Ce changement est intervenu après que le conseil d'administration de l'agence internationale a enregistré, le 17 novembre précédent, la démission «surprise» de Bernard Eveno pour «*des motifs personnels et privés d'ordre général, mais aussi d'ordre professionnel*». Elu le 11 octobre 2000 pour succéder à Eric Giuily, qui avait démissionné le 26 septembre faute d'avoir obtenu du gouvernement de Lionel Jospin les moyens financiers attendus pour moderniser l'agence, B. Eveno avait été reconduit pour un second mandat en octobre 2003. Intervenue un an avant l'échéance, le changement de président-directeur général de l'AFP s'est déroulé – une fois de plus – sur un arrière-fond de psychodrame récurrent. Il ne saurait cacher les problèmes persistants de l'AFP et de son statut inadapté au contexte concurrentiel mondial tels que nous les avons déjà soulignés (1).

De surcroît, la situation de l'AFP ne saurait esquiver la question de la cohérence de ses rôle et place dans la politique de la France pour défendre et valoriser l'information et la culture développés dans le monde par les médias francophones, dont la Chaîne française d'information internationale ou CFII (2). A ce jour, l'AFP demeure la seule agence francophone d'envergure mondiale dans un environnement dominé par les agences anglo-saxonnes que sont Reuters, Associated Press ou Bloomberg et où, dans le double cadre du développement des sites Internet et de la convergence de

(*) Professeur de Sciences de l'information et de la communication à l'Université Robert Schuman (Strasbourg, France) et responsable du Centre d'études et de recherches interdisciplinaires sur les médias en Europe (CERIME, France).

(1) «L'agence France-Presse : un vecteur reconnu des relations internationales de la France. Mais un problème : comment faire face à la concurrence anglo-saxonne sans indépendance économique?», *Annuaire français de relations internationales*, vol. I, 2000, pp. 676-689; «Statu quo à l'AFP avec un nouveau PDG. Quel avenir face aux maladresses gouvernementales?», *Annuaire français de relations internationales*, vol. II, 2001, pp. 931-937. Si la reconduction est un événement en soi dans l'histoire de l'agence – Jean Marin et Henri Pigeat sont les seuls à avoir fait au moins deux mandats complets –, la démission avant terme est aussi significative, même s'il y a lieu d'en discuter les sens donnés par l'intéressé ou par les partenaires sociaux et responsables politiques.

(2) A ce sujet, cf. l'article de Gerald Arboit dans le présent volume.

tous les supports d'informations numérisés, les agences de presse sont toutes confrontées aux exigences d'une modernisation accélérée.

UN CHANGEMENT DANS LE DÉSORDRE

Contrairement aux situations précédentes, la succession de Bertrand Eveno n'a guère fait l'objet de longues tractations ayant débordé dans l'espace public... Rapidement réglée, elle est intervenue après des crises successives dont la presse s'était fait l'écho et portant principalement sur :

- le «Contrat d'objectifs et de moyens» (COM) sur la période 2004-2007 – mal accueilli par les quelque 2 000 salariés, dont 1 250 journalistes, mais signé le 10 octobre 2003 –, par lequel l'Etat s'est engagé à maintenir la progression de ses abonnements à un taux supérieur à l'inflation et l'AFP, en contrepartie, à obtenir, au terme d'ici 2007, l'équilibre financier grâce au développement de ses recettes commerciales et à la maîtrise de sa gestion traduite dans le quotidien par une restriction des dépenses et la recherche de recettes nouvelles – annonce mouvementée de la suppression du bureau de Caracas.

- l'affaire, en 2004, des «super-bonus» – ou «primes» – liés à la volonté de réformer à la hausse les salaires des dirigeants, dont celui du président-directeur général (PDG). Le versement de 65 000 euros à deux directeurs du service photo a suscité une motion de défiance votée par la grande majorité des salariés et une grève en octobre avec, pour résultat, la suppression des «bonus» et la titularisation de 30 salariés à contrats déterminés. Cela n'a cependant pas amélioré le malaise social sur fond de pénurie salariale et de changements imposés par le COM – nouvelle motion de défiance envers le PDG, le 25 janvier 2005, suite à sa décision de confier au seul chef du service de la paie «*la gestion de la rémunération des directeurs de l'AFP*», et grève sur le «fil France» le 31 janvier 2005, pour demander le respect de la transparence des salaires des dirigeants.

- la non-reconduction dans ses fonctions, sans motif avoué, du chef du Service politique, Pierre Favier. Pour les syndicats de journalistes, cela relevait d'un ordre de l'Hôtel Matignon.

- la contestation interne de la fermeture du bureau régional de Besançon – grève le 25 novembre.

- la livraison, à l'automne 2005, par des responsables du service et sur réquisition de justice, des «photos corses», c'est-à-dire de clichés d'un reportage relatif à une manifestation à Bastia – un policier en civil frappé au sol – lors de la grève déclenchée par la privatisation de l'entreprise de transport maritime Société nationale Corse Méditerranée (SNCM). Une nouvelle motion de défiance a été votée le 17 novembre à 85 % et une grève des pho-

tographes a été organisée pour dénoncer le *«grave manquement aux règles déontologiques et aux principes d'indépendance de l'agence»*.

C'est ce même jour, par pur hasard, que Bertrand Eveno a annoncé sa démission! Cette dernière affaire, dénoncée par les syndicats et la société des journalistes, a jeté un évident discrédit sur l'AFP. Le changement de PDG s'est produit alors que l'agence est censée entrer en partenariat avec la CFII dès 2006 pour lui fournir des produits vidéographiques émanant des principaux bureaux de son réseau mondial ...

Bertrand Eveno a rapidement dévoilé une autre facette de son départ volontaire et de ses motifs plus ou moins sibyllins. A peine quinze jours après sa démission officielle, il a été nommé à la tête de Hachette Filipacchi Photos. Il s'agit de la filiale du groupe d'édition et multimédias d'Arnaud Lagardère regroupant les agences Gamma, Rapho, Keystone, Hoa-Qui, Jacana et Top, autrement dit du principal concurrent commercial privé de l'AFP dans le marché des images d'actualité! Cela a valu à Pierre Louette, lors de sa nomination le 13 décembre et à la demande expresse du conseil d'administration, de signer une clause de «non-concurrence» après la fin de son mandat de PDG. Cette situation nouvelle marque une obligation morale qui ne semblait pas aller de soi.

LE DÉBAT SUR L'AVENIR RELANCÉ

Le contexte de l'AFP durant cette période – il n'y a pas lieu de le cacher – a été économiquement difficile et fragile. Dans son projet de modernisation, le prédécesseur de Bertrand Eveno avait souhaité une modernisation avec changement de statut. Pierre Louette, ancien élève de l'Ecole nationale d'administration, conseiller référendaire à la Cour des comptes, responsable de la gestion de l'agence pendant deux ans, ne pourra pas esquiver les problèmes posés. Ses dernières expériences de chargé de communication à la présidence de France Télévisions et de chargé de mission auprès de Bernard Arnault, le président du groupe LVMH, ne manqueront pas de lui servir de références face aux réelles difficultés financières de l'agence. Le déficit cumulé de près de 50 millions d'euros de 2000 à 2004 devra être résorbé pour que l'AFP puisse, à terme, récupérer son immeuble de la Place de la Bourse, à Paris, à sa valeur résiduelle – son siège historique a en effet dû être cédé en échange d'un prêt de 41 millions d'euros dans le cadre d'un crédit-bail. Cela suppose le respect des objectifs du COM avec l'Etat qui, lui, a généreusement augmenté ses abonnements.

Principaux ratios financiers de l'AFP sur la période 1998-2004
(en millions d'euros)

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Produits d'exploitation	202,9	211,9	235,3	244,8	249,8	242,4	246,6
dont à l'international	56,5	64,3	82,7	82,8	86,6	73,4	72,4
Charges d'exploitation	188,6	202,1	233,0	240,9	254,2	238,9	237,9
dont personnels	133,0	143,4	165,7	171,8	180,8	171,9	175,7
Effectif moyen	2.077,0	2.092,0	2.175,0	2.268,0	2.315,0	2.309,0	2.283,9
Résultat net	0,0	0,1	- 12,9	- 4,7	- 19,7	- 14,3	-5,8
Situation nette	6,4	6,4	- 7,5	- 12,2	- 31,8	- 44,8	-49,7
Trésorerie fin de période	26,5	25,2	10,0	10,0	- 1,8	- 2,0	+ 12,3

Source : Loi de finances pour 2006.

Dans son avis en vue du vote de la Loi de finances pour 2006, le rapporteur spécial du budget alloué aux médias, le sénateur Claude Belot (UMP), a précisé une fois de plus – il n'est pas le premier à l'avoir fait – que l'AFP, «*faute de capitaux suffisants et d'un statut adapté, restait en situation financière difficile*» (3). Le déficit de 2004 s'élevait à 5,8 millions d'euros et celui de 2005 devait atteindre 4,2 millions d'euros. Dans ce contexte, la perspective d'un retour à l'équilibre en 2007 représente par conséquent un pari audacieux. Face à cette situation, le sénateur a noté que les abonnements des services de l'Etat, à hauteur de 108 millions d'euros pour 2006, sont nécessaires à la viabilité financière de l'agence, elle-même fragilisée par le fait que, selon lui, ses «clients» ne paient pas le service rendu à son «*juste prix*», en particulier les quotidiens français, qui attendent de plus en plus des dépêches prêtes à être publiées dans leurs pages.

C'est dire que les problèmes de stratégie, de moyens, de structures, de relations avec les clients – en majorité les médias – et de statut demeurent d'actualité. Le soutien de l'Etat oscille, certes, sous la barre des 50 % du chiffre d'affaires annuel qui, sans ses abonnements, a atteint les 145 millions d'euros en 2004. Néanmoins, à bon ou mauvais escient, ils mettent toujours en avant l'interrogation sur l'interdépendance à l'égard du pouvoir politique et des entreprises médiatiques *via* l'ensemble du dispositif des «aides à la presse», les «abonnements de l'Etat» étant inscrits dans chaque loi de finances.

Déjà, dans le «Plan Giully», il était prévu de doter l'AFP d'un capital social – dont statutairement elle est dépourvue – en lien avec ses activités,

(3) Rapport spécial n° 99, tome 3, annexe 16, Loi de finances pour 2006, *Médias*, pp. 39 s.

à l'instar d'autres entreprises publiques du secteur des médias (4). Or, faute d'une préparation des esprits, mais aussi en raison de la «culture» d'entreprise, la majorité des salariés n'a jamais été convaincue par ce type d'approche. Elle cherche plutôt à améliorer le statut *sui generis* de 1957, mais dans la concertation réelle et dans le souci de conserver à l'agence son indépendance au regard de ses missions. Il n'est donc pas étonnant que, dans ce contexte, le débat sur le statut ait été remis sur le tapis par un ex-PDG, comme un autre, Henri Pigeat (1979-1986) (5), l'avait fait lors de la crise de 2000. Ainsi, Lionel Fleury (1993-1996) a demandé la transformation de l'agence en «*société à conseil de surveillance et directoire*», afin de lui donner des marges de manœuvres effectives pour lui permettre à la fois d'assurer son redressement et son avenir dans le contexte mondial et compétitif en mutation (6).

* *
*

De toute évidence, la réflexion sur les missions de l'AFP et la question du consensus politique sur son existence demeurent. Ses orientations stratégiques en dépendent, tout comme sa cohérence avec un choix politique crédible et coordonné, relatif à l'action internationale des médias français d'information.

(4) Cf. notre article paru dans l'*Annuaire français de relations internationales*, vol. II, 2001.

(5) *Idem*.

(6) Cf. *Le Figaro*, 29 nov. 2005.

